Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 5 SAINT-BONIFACE JEUDI 3 MAI 1979



Georges Forest et le français devant les tribunaux

Victoire en Cour d'appel

Un peu plus de trois ans après avoir trouvé une contravention rédigée uniquement en anglais sur son pare-brise de voiture stationnée dans une rue de Saint-Boniface, l'homme d'affaires Georges Forest vient de voir sa détermination connaître un dénouement heureux: la Cour d'appel du Manitoba, la plus haute instance des tribunaux provinciaux, vient de déclarer anticonstitutionnelle la loi manitobaine de 1890 qui avait fait de l'anglais la seule langue officielle de la Province. Le cas sera porté par la Province en Cour suprême où un véritable test de la confédération canadienne est attendu.



Au sommaire

Actualités

- Les inondations qui ont chassé des centaines de familles manitobaines de leurs foyers depuis une semaine sont les pires à survenir depuis 1950. Des reportages sur la situation dans le sud du Manitoba sont présentés dans nos pages d'actualités, avec des photos croquées "sur les lieux" par Marcelle Trépanier, André-Yves Rompré et Armand Bédard. Ce dernier, à la demande du journal, a bien voulu s'accrocher un appareil photo au cou alors qu'il s'était porté volontaire pour aider des familles à déménager temporairement.
- Ce qu'il est maintenant convenu d'appeler "l'affaire Forest" a été remis à l'actualité cette semaine quand la Cour d'appel a déclaré la loi manitobaine de 1890 anticonstitutionnelle. Bernard Bocquel fait le point.
- On en parlait depuis quelques semaines déjà. Les Éducateurs franco-manitobains ont tenu, la semaine dernière, leur colloque sur le thème "L'école française, milieu de vie française". Bernard Bocquel a suivi les délibérations tenues au Collège de Saint-Boniface.

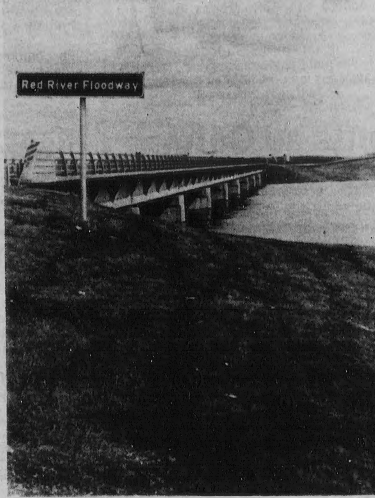
Culture

Marcelle Trépanier est allée voir la pièce "OK d'abord", présentement jouée en la salle Pauline-Boutal et elle en est revenue avec une critique pas nécessairement bonne...

Editorial

André-Yves Rompré, en éditorial cette semaine, traite évidemment d'une des deux nouvelles de l'heure, au Manitoba (l'autre étant l'inondation) le jugement de la Cour d'appel en faveur de l'homme d'affaires Georges Forest, et discute de la portée possible du jugement Freedman.





Des informations sur les inondations au Manitoba en pages 4, 5, et 6.

Éditorial

La portée d'un jugement à la Cour d'appel

Le jugement a eu l'effet d'une bombe. La Cour d'appel du Manitoba, sous l'unanimité de cinq juges de la plus haute instance des tribunaux provinciaux, vient de réparer une injustice vieille de 89 ans en proclamant l'inconstitutionnalité de la loi de 1890 qui avait banni, d'un revers de main anglophone, le droit de cité du français dans les cours manitobaines.

Que penser de ce jugement? - Outre le fait qu'il doit certainement mettre mal à l'aise le gouvernement de M. Sterling Lyon, qui entend mener ce "cas" jusqu'à la Cour suprême du Canada, ce jugement fait se rapprocher davantage la situation manitobaine des cours de justice avec celle qui prévaut au Québec depuis la passation de la loi 101 qui a fait, entre autres, du français la seule langue officielle dans les cours de justice québécoises.

•

Si la décision rendue officielle par le juge Samuel Freedman devait être corroborée par la Cour suprême du Canada, ce qui parait vraisemblable comme assertion, le destin de la minorité francophone du Manitoba pourrait changer drastiquement.

Le fait que l'homme d'affaires de Saint-Boniface, M. Georges Forest, se soit acharné, avec ses avocats, à poursuivre ce que d'autres auraient abandonné en cours de route depuis belle lurette, est à souligner dans toute cette affaire. M. Forest a fait montre d'une détermination peu commune depuis trois ans et qui pourrait lui paver la voie à de grands respects et honneurs.

•

Par contre, on a souvent entendu M. Forest indiquer que sa revendication débordait le cadre de son intérêt personnel et qu'il souhaitait trouver un plus grand appui chez ses concitoyens francophones. Un peu plus de trois ans après avoir entamé ses démarches, comme on le signalait à la radio récemment, nous partageons encore l'impression que M. Forest n'a toujours pas reçu un appui massif de la part de ses concitoyens francophones du Manitoba. Légitimement, on peut se demander pourquoi?

Quand M. Forest demande expressément à la Société franco-manitobaine, comme il l'a dit à notre reporter, de se mettre à l'oeuvre pour renseigner les Franco-Manitobains sur l'impact véritable de la décision de la Cour d'appel du Manitoba, il est loin d'avoir tort.

Dans un premier pas, la Société franco-manitobaine avait réalisé - et c'est tout à son crédit - il y a peu de temps, une synthèse de "L'affaire Forest" qu'elle avait insérée dans une livraison de La Liberté. Cet effort d'explication doit être cependant poursuivi. Pour que les Franco-Manitobains se sentent solidaires, d'une part, de la cause de l'un des leurs, et que d'autre part, ils réalisent jusqu'où pourra éventuellement mener le dénouement de cette affaire.

•

Tout le pays a été aujourd'hui saisi de cette affaire par le truchement des grands médias d'information. On voit mal comment la plupart des Franco-Manitobains peuvent encore ignorer les portées possibles de l'événement. Car pensons un instant à ce que la situation d'ici pourrait devenir, dans une ou deux générations, si le cas Forest allait sortir victorieux de la Cour Suprême du Canada.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Pâques, la plus grande fête chrétienne

Monsieur André-Yves Rompré
rédacteur en chef
La Liberté

Cher monsieur,

Votre numéro du dix-neuf avril contenait une lettre signée par M. et Mme Wilfrid Tétrault. Je suis en parfait accord avec les propos qu'ils ont exprimés.

Il m'est difficile de comprendre pourquoi notre hebdomadaire français, dont les lecteurs sont en grande partie des catholiques pratiquants, ait ignoré complètement la plus grande fête chrétienne, Pâques.

Je comprend que **La Liberté** ne se classe pas parmi les bulletins religieux, mais il me semble qu'un simple cliché, à motif religieux, n'aurait pas été difficile à trouver! Sur ce point, le Winnipeg Tribune vous a fait la leçon!

Sincèrement,

(Mme) Agnès A. Cormier.

Des remerciements au Ccfm

Chers amis,

Nous vous remercions d'avoir prêté votre nom et votre support à notre projet. Notre défilé de mode "Jardin de couleurs" a été un succès, grâce à votre collaboration.

Tous les gens qui ont oeuvré à ce projet ont joui et profité de l'expérience. Les castors, jeannettes, louveteaux, guides, kamsoks, adolescents et adultes qui ont pris part à ce projet ont eu la satisfaction d'avoir participé à une production quasi professionnelle; grâce d'abord à l'appui et à l'encouragement que Lorette Ferland a accordés à notre idée et ensuite à l'aide technique reçue de Pierre Boyard et son équipe.

Ce fut en plus une expérience positive pour plusieurs. Les jeunes des mouvements guides et scouts de notre paroisse sauront profiter des fonds rapportés par ce projet. Encore une fois, merci.

Le comité de parents des scouts et guides des Saints-Martyrs-Canadiens.

Par Mme P. Bazinet
Saint-Boniface, Manitoba

Bravo Madeleine Laroche!

Cher Monsieur,

Merci de publier les récits imagés de Madeleine Laroche. Il y a une chanson qui dit que c'est en soi que l'on retrouve la richesse. Et bien, bravo à Madeleine qui a su découvrir ses talents, ses richesses.

Bien à vous
Gisèle Courcelles
Otterburne, le 27 avril 1979

Lettres à La Liberté

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré

Journaliste: Marcelle Trépanier

Journaliste coopérant: Bernard Bocquel

Publicitaire et secrétaire administratif: Claude Gagné

Composition typographique: Diane Gagnon, Lorraine Sabo

Correction d'épreuves: Céline Corriveau, Claudette Journé

Montage: Normand Vermette

Secrétariat: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

Mise au point

Ndlr: Afin de donner une autre vue de la situation au sujet de l'église de Saint-Pierre-Jolys, Mme Jeanne Vinet, une ancienne syndic de l'endroit, a fait parvenir cette "mise au point" à la rédaction de La Liberté.

Monsieur Rompré,

J'aimerais faire une mise au point. La décision de construire une nouvelle église à Saint-Pierre-Jolys date du temps où M. l'abbé Edmond Lavoie était curé.

Pourquoi construire et ne pas réparer? Parce que les rapports des ingénieurs Crosier, Greenberg et Partners, dans leurs études faites en novembre 1956 et mars 1968, nous indiquent clairement qu'il est plus économique de construire que de réparer:

"Report on the inspection of the structure of St. Pierre Church done on February 29th, 1968. Conclusion of the report: The condition of the bell tower is a definite safety hazard as are the East and South walls. The twisting in the sanctuary area could progress, resulting in a complete failure of the connection and possible collapse of the South wall. In view of the above it is our opinion that it would be more economical and more sound to direct efforts toward replacement of this church".

Ceci parut dans le bulletin paroissial du 5 mars 1972 et celui du 17 mars 1968. Puis, même M. l'abbé Bouvier ajoutait dans le bulletin: "The parishioners who would like to have a complete report (3 pages), ask for it and it shall be given".

Il paraît que personne n'en a fait la demande, sauf les syndics (et je suis une de ceux-là).

Pour faire suite à ce rapport, les syndics et M. l'abbé Bouvier ont organisé une visite de paroisse au préalable.

Un questionnaire parut dans le bulletin du 27 janvier 1974.

A- Nous aimerions recevoir votre visite dans le style suivant:

a) Le curé avec un syndic

b) Le curé sans syndic

c) Deux syndics sans le curé

B- Nous préférerions ne pas être visités:

a) Nous sommes intéressés et ferons notre possible pour contribuer aux Fonds de construction

b) Nous ne sommes pas intéressés

Signature____________

Pour tout foyer qui n'aura pas répondu, nous concluerons qu'il désire notre visite dans le style -"Le curé avec un syndic"

Connaissez-vous une autre paroisse où les syndics ont eu le courage de prendre le temps de visiter à domicile les paroissiens afin de se renseigner?

A cette occasion, 245 foyers furent rejoints en plus des 29 foyers d'anciens de la paroisse que M. l'abbé Bouvier avait visité en 1973. Les noms des paroissiens visités ainsi que la date de la visite et la réponse au questionnaire sont contenus dans le volume relié 1966-75 et celui 1976-78, et tout paroissien qui en fait la demande peut les lire.

Le texte suivant est extrait du bulletin paroissial du 27 janvier 1974:

2) Lorsque ce sera le temps de décider du style de l'église, vous aurez l'occasion de vous prononcer sur, soit construire une copie de l'église actuelle ou de choisir un style de notre temps pour les besoins de notre temps.

Il sera moins dispendieux de jeter l'église par terre, de la reconstruire telle quelle que de la réparer.

3) Depuis plus de 7 ans que le curé nous dit que l'on ne construira pas avant d'avoir tout l'argent nécessaire. Ceux qui craignent que le curé nous mette en dette ont des peurs pour rien.

4) En vue du fait que l'on construira seulement lorsque nous aurons les fonds nécessaires, notre seule responsabilité actuelle est de vous encourager à donner généreusement afin de pouvoir payer comptant lorsque le temps sera arrivé.

5) Des spécialistes en construction croient qu'actuellement un chiffre de $150,000 est raisonnable pour construire une église de 500 places.

6) Nous espérons qu'il sera possible une fois le "Fonds de construction" terminé, de le transformer en "Fonds de missions", afin d'adopter une paroisse en terre missionnaire.

7) Jugez-nous, s'il-vous-plaît, sur ce que l'on vous propose et non pas sur des propositions ou intentions que d'autres nous donnent.

Comment oser dire qu'il n'y a pas de communication dans la paroisse après cette lecture. Je sais, il a un gros défaut. Il nous dérange avec ses idées de partage. C'est dur pour les riches de se faire rappeler leurs péchés; vous vous rappelez du temps de Notre Seigneur -ses paroles étaient trop dures- et puis "Que Celui qui est sans péché lui lance la première pierre".

Conclusion: pas étonnant qu'on se plaigne dans les écoles que les enfants ne savent pas lire et qu'il n'y a plus d'écoute.

Jeanne Vinet
Saint-Pierre-Jolys

Une suggestion à La Liberté

Monsieur le rédacteur
Saint-Boniface, Man.

Cher monsieur,

Dans votre numéro du 5 avril 1979, vous annoncez "la mort de la section française du South East Lance". Si regrettable que soit cette mort prématurée, il reste quand même que Rossel Vien, l'âme de cette section, est encore bien vivant. N'y aurait-il pas moyen de l'embaucher à **La Liberté?** Ce serait vraiment regrettable de laisser sans emploi son talent indubitable en journalisme.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Paquin.
Saint-Boniface, le 26 avril 1979.

MINI-CONFÉRENCE (organisée par le groupe de prière MARIS-SPA)

LES 4 et 5 MAI

Chers frères et soeurs dans le Christ,

Je vous invite à participer avec nous à une mini-conférence, en français, au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface, les 4 et 5 mai 1979.

Le père Jean-Claude Drouin, du Québec, a accepté de venir partager avec nous sa grande simplicité et surtout son grand Amour, Jésus.

Le père Drouin, de la congrégation des missionnaires de Mariannhill, est directeur d'une résidence de jeunes à Cap-Rouge, Québec. Il est également prédicateur de retraites et engagé dans le renouveau charismatique.

Je répète mon invitation de venir vous joindre à nous pour cette soirée et cette journée de prière et de rencontre avec Jésus-Christ.

Robert Le Moullec

RENSEIGNEZ-VOUS AU 247-6855

PROGRAMME

Vendredi 4 mai

18 h 30 à 19 h 30 - Inscription
19 h 30 à 21 h 30 - Session de guérison
21 h 30 - Café

Samedi 5 mai

8 h 30 à 9 h 00 - Intercession
9 h 00 à 9 h 30 - Prière en commun
9 h 30 à 10 h 30 - Orateur invité
10 h 30 à 10 h 45 - Café
10 h 45 à 12 h 00 - Ministères
12 h 00 à 13 h 30 - Dîner
13 h 30 à 14 h 00 - Prière en commun
14 h 00 à 15 h 00 - Orateur invité
15 h 00 à 15 h 30 - Café
15 h 30 à - Eucharistie
18 h 00 à 19 h 30 - Souper
19 h 30 à - Orateur invité et clôture

L'inondation de cette année

La pire depuis 1950

Aussi loin qu'on se souvienne le Manitoba a toujours connu des inondations; le terrain plat de la province n'aide en rien. Après un hiver particulièrement long et neigeux, le dégel rapide a entraîné une crue soudaine des eaux, la pire depuis celle de 1950.

Des milliers de personnes évacuées ont trouvé refuge dans les villes voisines où chacun a prêté main forte. Mais tous les efforts pour arrêter la montée des eaux ne s'avèrent pas suffisants. Ceux qui ne peuvent se payer le luxe de louer une pompe ont de fortes chances de retrouver leur sous-sol inondé. Pour d'autres, des centaines ou des milliers de sacs de sable auront été nécessaires pour protéger les maisons.

L'eau envahit les champs et donne l'impression de vastes lacs avec un ou deux arbres plantés au beau milieu. Ailleurs, la route disparaît tout simplement sous le flot des vagues.

Bien que la crue des eaux ait devancé les prévisions de quelques jours, il est encore trop tôt pour prédire quand les gens évacués pourront réintégrer leur demeure. Chose certaine, il faudra longtemps avant que l'eau, qui s'étend à perte de vue, ne se retire et que les champs soient suffisamment secs pour être ensemencés.



Chaussé de bottes de caoutchouc montant jusqu'aux cuisses ce résident des environs de Saint-Adolphe gagne sa demeure en canot pneumatique.

Opération sauvetage

Des arénas mises à la disposition des sinistrés

Plusieurs arénas de Saint-Boniface et Winnipeg ont été mis à la disposition des évacués pour en faire un service d'accueil. Ceux-ci doivent s'y inscrire afin d'assurer la sécurité et le contrôle de la population qui a dû quitter son domicile.

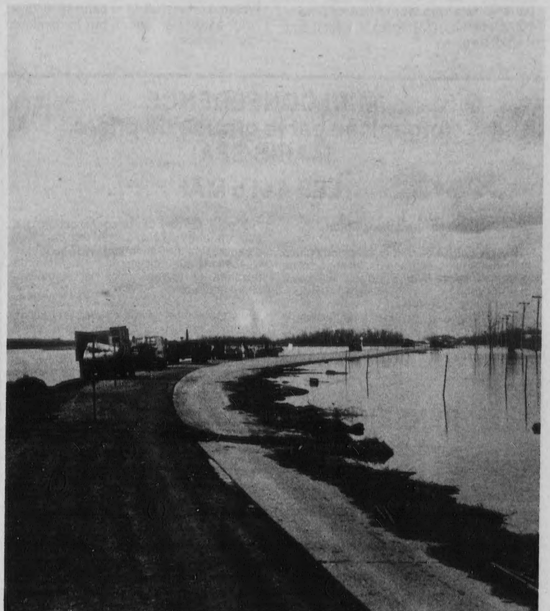
par Marcelle Trépanier

Après les avoir enregistrés, les volontaires sur place leur offrent un endroit où loger, s'ils n'en ont pas déjà. Les soins essentiels y sont dispensés et ils sont réconfortés par un petit café et quelques sandwichs, en plus de la compréhension des aides en place.

Les offres de maisons ou appartements pour loger les évacués ne manquent pas, en fait elles dépassent les besoins. De quarante à cinquante familles, soit jusqu'à 300 individus en moyenne, se sont inscrits dans chacune des arénas depuis le début des opérations. Le nombre de logements disponibles varie, lui, de 200 à 600! Il semble de toute manière que l'esprit d'entraide entre parents et amis soit très fort. Plusieurs personnes ont donc possiblement trouvé refuge chez un frère, un parent ou un ami.

La plupart des villages inondés sont francophones; leurs habitants se dirigent alors presque naturellement vers l'aréna Bertrand de Saint-Boniface. Rendus là, des bénévoles de la Croix Rouge, de l'Armée du salut et de la population en général sont en poste 24 heures sur 24 pour les recevoir et pourvoir à leurs besoins en médicaments, vêtements et habitat. Les offres de personnel volontaire affluent dans les arénas; on en a même enregistré 1,460 à l'une d'elles.





Quelques milles avant d'arriver à Saint-Adolphe, la route disparaît tout simplement sous l'eau et de chaque côté, on ne voit que de l'eau à perte de vue.

au Manitoba

Saint-Norbert



Saint-Jean-Baptiste



Saint-Adolphe



Aux environs de Saint-Adolphe, le résident de cette maison, un M. Allaire, a dû comme beaucoup d'autres ériger un barrage de sacs de sable autour de sa demeure.

Un peu d'histoire

L'inondation de cette année mieux maîtrisée

À Emerson, en 1950, les deux tiers de la ville étaient inondés. A la fin du mois d'avril le train pouvait à peine passer, du gravier avait dû être étendu sur plusieurs milliers de verges pour le maintenir à flot et entretenir le dernier moyen de communication avec la ville.

par Marcelle Trépanier

Ces explications contenues dans le document "The Red River flood, 1950" sont également accompagnées de photographies illustrant l'acuité du problème.

Bien que le niveau de l'eau soit de 40 pieds plus élevé que la normale, et légèrement supérieur à celui de 1950, à Emerson la situation ne sera pas aussi catastrophique qu'il y a 25 ans. Pour ce village, comme pour les autres, les digues et le canal de dérivation permettront d'éviter le pire. A Emerson, par exemple, il n'y a pas d'eau dans le village; il en va de même à Sainte-Agathe.

A ce dernier village, on estime la situation mieux qu'en 1950, mais, comme le soulignait un porte-parole, "autour du village, c'est comme un océan".

Quelques lignes d'un article du Winnipeg Tribune datant probablement du début du mois de mai 1950 se lisaient à peu près comme suit: "M. et Mme Leclair, fermiers de Sainte-Agathe, avaient dû évacuer sans avoir le temps d'emporter leurs 8,000 boisseaux de grain. Tout ce qu'ils ont eu le temps d'emporter, c'est le souvenir du cri perçant de leurs chevaux et les pleurs des chiens coincés dans la montée des eaux".

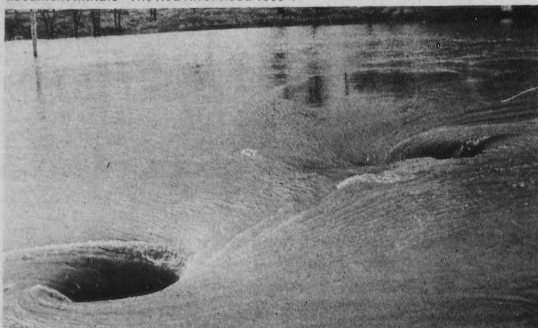
Les autorités gouvernementales ont pu prévoir plus adéquatement la situation cette année et environ 90 pour cent du grain a été sorti des villages et mis en lieu sûr dans des wagons.

Même les animaux ont pu être évacués, jusqu'aux poules pondeuses qui supposément cessent des donner des oeufs lorsqu'elles sont déplacées. Mais après tout, faisait remarquer un interlocuteur de Sainte-Agathe, "les poules ne savent pas nager"!

On peut toujours se consoler en se disant qu'en 1950, de Winnipeg à Saint-Jean-Baptiste, la glace flottait et avait dû être dynamitée en plusieurs endroits. A ce dernier endroit, le seul édifice à avoir un plancher sec était l'église.



Saint-Jean-Baptiste lors de l'inondation de 1950. La photographie est tirée d'un document intitulé "The Red River flood 1950".



Un peu comme en 1950

Cksb, la radio en service 24 heures!

Dans un vieil exemplaire de la revue "Chante-Clair", la revue des radiophiles du temps, on peut lire l'extrait suivant: "le poste Cksb venait de terminer, en avril 1950, sa quatrième saison radiophonique. Le 4 mai la rivière Rouge atteignait 24.5 pieds au-dessus du niveau normal, soit 6.5 pieds au-dessus du niveau d'inondation. C'est à ce moment que le poste a commencé ses émissions 24 heures par jour."

par Marcelle Trépanier

La station radiophonique Cksb n'était pas encore affiliée à Radio-Canada à cette époque. Elle aurait pu être décrite comme étant un poste de type communautaire puisque les résidents de Saint-Boniface s'étaient cotisés pour financer les opérations. C'était "leur" poste, à "leur" service. Aussi, quand est survenue l'inondation de 1950, le poste Cksb est rapidement devenu un centre d'échange de messages.

En 1979, la région fait face à une autre inondation d'importance et Cksb - Radio-Canada (depuis 1973) prend la décision, après quelques jours, d'abandonner les émissions "réseau" et de ne diffuser que les informations régionales. Même s'il a changé de statut, le poste se devait de ne pas trahir ses fidèles auditeurs et donc de leur rendre au moins un service identique à celui assuré en 1950.

Conséquemment, le 25 avril Cksb commençait à diffuser 24 heures par jour en ne gardant en ondes que les messages d'intérêts régionaux, exception faite des nouvelles nationales et internationales. En temps ordinaire, la diffusion locale est de 9 heures par jour pour 10 heures de réseau.

Le personnel régulier assure la couverture et la transmission des événements, sauf pour les fins de semaine où quelques employés supplémentaires se sont ajoutés temporairement. On peut déjà imaginer le portrait, des gens qui courent de droite à gauche, puisque les bulletins de nouvelles sont maintenant diffusés toutes les demi-heures plutôt que toutes les heures.

Les nouvellistes et les annonceurs travaillent en moyenne douze heures par jour. Ils donnent tous un peu l'impression de petits robots dont les circuits s'apprêtent à sauter. Essayer de suivre les nouvellistes, ne serait-ce qu'à l'intérieur du poste est pire que de courir une mouche en pleine nature! Les renseignements en provenance des différentes régions s'accumulent, se transforment aussitôt en bulletins de nouvelles. On y décrit la situation, le moral des gens, l'état général sans que la plupart des journalistes n'aient eu le temps, dans bien des cas, de se rendre dans les villages. Les journalistes sont quand même heureux de pouvoir rendre service à la population, à leur manière.

Le message du président de Cksb en 1950, après les inondations, pourrait être exactement le même en 1979: "... des milliers de messages furent radiodiffusés jour et nuit et pour plusieurs, c'était là le seul contact possible avec leurs parents et amis".



Depuis le 25 avril la station radiophonique, affiliée à Radio-Canada, reste en ondes 24 h sur 24 et ne diffuse plus que les messages d'intérêt régional.



La mémorable inondation de 1950

Le canal de dérivation a fait la différence entre cet aspect de l'avenue Taché, à Saint-Boniface en 1950, et son état actuel. (Cette photo est une courtoisie des Archives provinciales du Manitoba)



Un peu de détente n'a jamais fait de tort à personne, pas même quand on est volontaire pour aider à limiter les dégâts des inondations! Voilà ce qu'on appelle un fidèle lecteur de La Liberté, M. Michel Laroche, et au volant du camion, on reconnait l'ancien président de Presse-Ouest Ltée, M. Jean-Paul Gobeil.

Le français reconnu devant les tribunaux manitobains

Les francophones du Manitoba, après 89 longues années, peuvent désormais à nouveau se servir de leur langue maternelle devant tous les tribunaux de la province. Ainsi en ont décidé -à l'unanimité- les cinq juges de la Cour d'appel du Manitoba, donnant jeudi dernier gain de cause à M. Georges Forest, en déclarant anticonstitutionnelle la loi de 1890 qui faisait de l'anglais la seule langue officielle de notre province. Une décision capitale pour l'avenir des Franco-Manitobains.

par Bernard Bocquel

Bien évidemment, ce jugement, signé par le juge en chef Freedman, a suscité de nombreuses réactions. Pour sa part, M. Georges Forest, homme d'affaires bien connu de Saint-Boniface, pense que cette décision de la Cour d'appel "fait passer le Franco-Manitobain du stade de la survivance à celui de l'épanouissement". Son avocat, Me Alain Hogue, parle d'une "très bonne décision, très bien raisonnée". Quant à la Province, grande perdante faut-il le souligner, elle va se prévaloir de son dernier recours pour faire valoir ses arguments en interjetant appel devant la Cour suprême du Canada.

En fait, les spécialistes s'accordent pour dire que la Province se trouve dans une situation plutôt délicate. Car dans son jugement, le juge Freedman s'appuie sur le fondement même de l'union canadienne pour justifier l'anticonstitutionnalité de cette fameuse loi passée par les anglophones en 1890. De plus, il refuse à la Province le droit d'amender unilatéralement une loi fédérale. En l'occurence, cette loi fédérale de 1870 -qui a créé une province où l'anglais et le français étaient sur un même pied d'égalité.

La législature et les tribunaux

Pour être précis -et il faut l'être pour bien apprécier le verdict rendu-, les droits linguistiques sont détaillés à l'article 23 du Manitoba Act de 1870, qui comporte deux volets: la Législature et les tribunaux. A la Législature, l'usage des deux langues est facultatif dans les débats, mais obligatoire dans la rédaction des archives, des procès-verbaux. Pour les tribunaux, on dit simplement qu'il "pourra également" être fait usage du français ou de l'anglais.

Bien entendu, c'est essentiellement en se basant sur cet article 23 que M. Forest crie à l'inconstitutionnalité de la loi de 1890. Et le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, le tribunal de plus haute instance de la province, semble du même avis: "I think it is proper for us in these proceedings to declare that The Official Language Act of 1890 is inoperate in so far as it abrogates rights conferred by section 23 of the Manitoba Act".

Cette position, exprimée à la page 37 du jugement, le juge Freedman va malheureusement en réduire considérablement la portée quatre pages plus loin, dans l'avant-dernier paragraphe de son verdict. Il statue en effet: "In the result, I would allow the appeal and make a declaration that The Official Language Act (de 1890) is inoperative in so far as it abrogates the rights to use the French language in the Courts of Manitoba, as conferred by section 23 of the Manitoba Act, 1870." On le voit, le juge reste muet sur la question des droits linguistiques à la Législature, pourtant partie intégrante de cet article 23. Mais qu'on se mette à sa place: il doit être bien difficile de déclarer illégales les lois passées par la Législature entre 1890 et 1979!

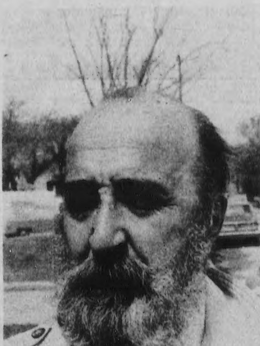
La décision fondamentale

Pour Me Alain Hogue, le juge Freedman "ne voulait visiblement pas se prononcer sur l'aspect législatif... Il pensait vraisemblement que la décision concernant les tribunaux était la décision fondamentale. Et il reste que son jugement a pavé le chemin vers la reconnaissance du français à la Législature." Un chemin pavé pour qui? Sans doute pour les neuf juges de la Cour suprême du Canada qui vont être amenés à trancher le litige en dernier ressort, à une date encore indéterminée. Pour sa part, l'avocat de M. Forest a indiqué: "Nous serons prêts à aller en Cour suprême d'ici le mois de juin".

C'est justement au mois de juin que la Cour suprême a prévu d'entendre un cas similaire, concernant la validité de certains articles de la loi 101 qui fait du français la seule langue officielle pour les tribunaux et l'Assemblée nationale au Québec. Comme les arguments de fond développés sont analogues dans les deux batailles menées au Manitoba et au Québec, il est envisageable que la Cour suprême décide d'entendre les deux cas simultanément, vraisemblablement alors à l'automne.

Toutefois, indépendamment de la date de l'audience, c'est la décision que rendront les neufs juges qui risque d'être déterminante pour l'avenir du pays. M. Forest, quant à lui, ne va pas par quatre chemins pour exprimer sa pensée: "La décision de la Cour d'appel du Manitoba ne peut plus être renversée. Sinon, on assisterait à un déchirement du Canada".

Ce Canada bilingue qui veut faire une place au soleil pour les minorités de langue officielle. Or, en affirmant que la loi de 1890 est constitutionnelle, la province du Manitoba va à l'encontre de la minorité anglophone du Québec et des Franco-Manitobains. Et comble du paradoxe; la Province désapprouve les objectifs du gouvernement québécois. Un gouvernement qui, selon certains, a rendu possible le jugement Freedman, impensable voilà 15 ans.



M. Georges Forest. Selon la formule: un homme d'affaires bien connu de Saint-Boniface. D'ici que M. Forest remette la ville de Saint-Boniface sur la carte...

Encore un "maybe"

Le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, après avoir statué qu'il est légal de plaider en français dans les cours de la province, s'est vu confronté à un problème de taille: comment traduire les dispositions de fameux article 23 de la loi de 1870 dans la réalité bien concrète de toutes les procédures compliquées des tribunaux? Il déclare: "I think it is obvious that there is a need for regulatory legislation on language rights in Manitoba, in order to make Section 23 effective".

Dommage toutefois que M. Samuel Freedman ne se soit pas fait plus précis sur la question. Il conclut en utilisant les "maybe" de souvent sinistre réputation: "As stated earlier it may be necessary for the Province of Manitoba to make regulations for the purpose of bringing about the implementation of the provisions of Section 23 in a reasonable and practical way".

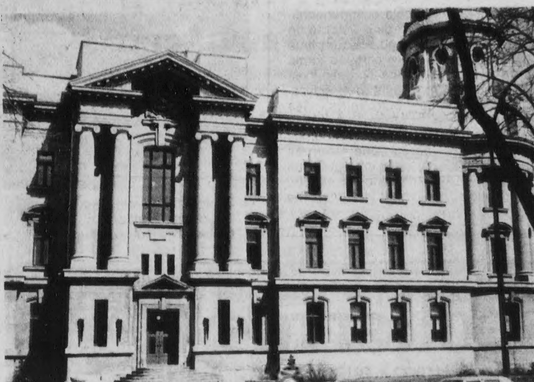
Bien entendu, la Province ne va rien précipiter dans ce sens. Avant de remuer le petit doigt, elle attendra vraisemblablement que la Cour suprême du Canada rende son jugement. Mais qu'elle le veuille ou non, depuis le 25 avril la loi manitobaine permet aux francophones du Manitoba d'utiliser le français dans les Cours. À eux de faire valoir leurs droits. Pour une fois que la Province devra s'y plier...

"La Sfm doit agir" -Georges Forest

Maintenant que les cinq juges de la Cour d'appel du Manitoba ont redonné à l'unanimité le droit de cité au français dans tous les tribunaux de la province, M. Georges Forest pense que c'est dorénavant "une obligation morale pour les Franco-Manitobains de voir à se servir du français devant les tribunaux". Toutefois il ajoute aussitôt après: "Il va falloir faire de l'éducation. Les gens sont encore beaucoup trop intimidés. Il faut comprendre que ce n'est pas un privilège, mais un droit que nous venons d'obtenir".

Si bien que M. Forest "demande expressément à la Société franco-manitobaine de se mettre à l'oeuvre pour renseigner les Franco-Manitobains". Dans son esprit, le jugement Freedman fait passer le Franco-Manitobain "de la survivance à l'épanouissement", si bien qu'il voit une nécessité "de faire le point de notre situation". Concrètement, Georges Forest suggère une restructuration de la Sfm dans un sens "plus démocratique, afin que toutes les voix des catégories qu'elle représente puissent arriver à formuler les besoins de notre épanouissement".

L'homme d'affaires de Saint-Boniface maintient donc que la Sfm n'est pas représentative. "Elle ne peut pas l'être, car son approche n'est pas comprise et ne semble pas comprendre ce que la population veut". Pour sa part, le président de la Société franco-manitobaine, M. René Piché, déclare ne pas voir le lien entre le verdict du juge Freedman et la Sfm. Quant au jugement rendu, il souligne "Qu'avant d'informer, il faut se pencher sur le document pour en comprendre la teneur et la portée."



Le Palais de Justice de Winnipeg, où siège la Cour d'appel du Manitoba, qui vient, au moins sur papier, de réparer une injustice commise 89 années auparavant dans le majestueux bâtiment situé juste en face. Le chien de garde des libertés a aboyé bien tard...

Le plan d'ensemble du Bef

Former la communauté autour de l'école



M. Jean-Marie Taillefer, un des principaux responsables du "Plan d'ensemble" au Bef. "Le jeune qui sort de l'école française est le symbole de la volonté de continuer".

Les quelque 400 participants - surtout des enseignants - qui ont participé au colloque organisé la semaine passée par les Éducateurs franco-manitobains sous le thème "L'école française: milieu de vie française" ont été surtout amenés à donner leur opinion sur deux gros dossiers: la première ébauche du "Plan d'ensemble" du Bureau de l'Education française et le concept de l'école communautaire.

par Bernard Bocquel

Comme son nom l'indique, le "Plan d'ensemble" pour l'école française au Manitoba sur lequel travaille actuellement une équipe du Bureau de l'éducation, en collaboration avec d'autres groupes francophones concernés, est une étude d'envergure. Ce plan d'ensemble, comme l'explique M. Jean-Marie Taillefer, responsable du projet au Bef, s'inscrit dans un cheminement de pensée bien précis. Pour le résumer en quelques mots: après avoir assuré la quantité du français dans les écoles, il faut maintenant se pencher sur la qualité de l'enseignement.

Devant les participants au colloque, les promoteurs du plan, dont la version complète est attendue pour l'automne, ont exposé un certain nombre de solutions pour transformer véritablement l'école française au Manitoba en "une institution qui regroupe des étudiants de langue et de culture françaises, afin de les préparer à oeuvrer et créer en témoignant de leur identité particulière au sein des systèmes sociaux et économiques anglais". Le français étant "la langue de communication et d'administration de l'école, il y règne une ambiance qui favorise l'épanouissement culturel et linguistique."

Des transformations en profondeur

Cette définition de l'école française, où chaque mot est pesé, ne semble réalisable pour les rédacteurs du "Plan d'ensemble" qu'en introduisant des changements au niveau de la programmation, de l'approche pédagogique, de la façon d'administrer, et d'autres domaines encore. Bref, du professeur au directeur d'école, en passant par les parents, tout le monde apparaît directement concerné par les transformations suggérées. Une raison plus que suffisante pour que les responsables du plan mettent en avant le mot de "consultation", et ne manquent pas une occasion de le répéter.

Cette "consultation avant la consultation plus générale, prévue pour l'automne" a permis d'enregistrer les premières réactions du milieu enseignant. "En général, explique Jean-Marie Taillefer, les participants ont bien accueilli les grandes orientations du document qui propose une école dépassant les cadres habituels, pour en faire un lieu où les jeunes peuvent s'épanouir". Néanmoins, des réticences émanant de certains directeurs, voire de membres du corps professoral, ont été enregistrées.

Des réactions plutôt normales, dans la mesure où tout changement en profondeur se heurte généralement à des réserves. On comprend aisément que le but ambitieux "de trouver des moyens pour rendre l'école plus dynamique, pour qu'elle devienne un organe vital de la communauté francophone, en allant au-delà de son rôle traditionnel" risque de bousculer de vieilles habitudes, solidement ancrées. Et à y regarder de près, non seulement des habitudes, mais aussi une tradition: celle qui a voulu que l'église constitue le noyau de la communauté francophone. Aujourd'hui, on aimerait former une communauté autour de l'école.

L'école centre nerveux

Les participants au colloque des Educateurs franco-manitobains se sont aussi penchés sur la question de l'école communautaire, qui tend à faire de l'école le centre nerveux de la communauté. Il existe plusieurs manières de définir ce type d'école. Comme elle nécessite une participation active de la population pour l'organisation des activités, on peut dire que l'école communautaire permet à une communauté d'acquérir un sentiment d'identité collective. Exactement ce que veulent les promoteurs du "Plan d'ensemble".

Le modèle d'école communautaire proposé lors du colloque était celui qui fonctionne à Sudbury, en Ontario. Malheureusement, les conditions diffèrent tellement d'une province à l'autre que les expériences rapportées par les gens de Sudbury peuvent difficilement être transposées dans le contexte manitobain. En fait, il s'est avéré que le rôle dévolu à l'école communautaire dans cet endroit, correspond -dans les grandes lignes- à celui par exemple, des comités culturels ou autres au Manitoba.

Il reste que l'école communautaire est l'expression de la volonté de la communauté et qu'elle contribue à la formation d'une certaine forme de leadership. Selon M. Jean-Yves Rochon, le président des Educateurs franco-manitobains, les objectifs du colloque ont été atteints: "Les gens sont retournés chez eux après une journée d'échange, de réflexion, avec un certain nombre de principes en tête, auxquels ils auront le loisir de réfléchir."



Quelque 400 personnes, venant principalement du milieu de l'enseignement, ont participé au récent colloque des Educateurs franco-manitobains. But de l'opération: sortir avec de nouvelles idées pour développer l'éducation française. Le format de la journée n'a sûrement pas permis de répondre adéquatement aux objectifs fixés.

Collet fustige l'attitude des parents

Le coup d'envoi de la journée de réflexion des éducateurs et des personnes intéressées à la question scolaire a été donné par M. Roger Collet, l'actuel vice-président des conseillers scolaires franco-manitobains. Dans son style plutôt percutant, il a brossé un tableau, parfois sombre, des rapports entre la communauté francophone et ses écoles françaises.



M. Roger Collet, vice-président des Commissaires d'écoles franco-manitobains. "L'enfant doit se servir de sa langue à chaque heure du jour".

Pour Roger Collet, "la loi 133, qui a fait du français une langue d'enseignement au même titre que l'anglais, a apporté une fausse sécurité". Puis, amer, il a rappelé toutes les luttes, les lâchetés et trahisons qui ont marqué l'implantation "pas seulement de classes françaises, mais aussi d'écoles françaises".

Il n'a pas manqué non plus de fustiger l'attitude laxiste de parents francophones en affirmant: "Nos jeunes sont en voie d'apprendre le français comme langue seconde. Ils apprennent le français tout comme les anglophones. Nous devons corriger 75 ans d'assimilation. Pas seulement au niveau des principes, mais aussi à la maison."

Reprenant les idées développées par M. Michel Breton, conseiller pédagogique au Bureau de l'éducation française, M. Collet a évoqué une nouvelle fois la nécessité de se servir du français comme langue émotive, celle qui sert à exprimer la réalité de tous les jours, en un mot l'originalité franco-manitobaine.

La solution, comme bien d'autres, le vice-président des conseillers scolaires la voit dans le "développement d'un milieu de vie communautaire pour que les enfants puissent développer une adhésion émotionnelle à la langue. Il faut que l'enfant puisse se servir de sa langue à chaque heure du jour". Un tel développement aurait pour point de départ l'école "qui doit devenir le centre vital de la communauté."

Jean-Paul Desbiens: "La foi a gardé la langue"

"Toute solution en-deçà de la séparation du Québec serait favorable aux minorités francophones vivant à l'extérieur du Québec". Cette affirmation a été faite par le frère Mariste Jean-Paul Desbiens, Québécois et orateur invité au banquet clôturant le colloque des Educateurs franco-manitobains.

Le frère Desbiens s'est rendu célèbre au Québec, voilà 20 ans, sous le pseudonyme du Frère Untel. Il s'était lancé à l'époque dans une série de critiques acerbes du système d'éducation qui prévalait alors dans la province de Québec. On parlait des "Insolences du Frère Untel".

En l'écoutant prononcer son discours, qui traitait surtout de l'évolution du Québec, on a rapidement pu se rendre compte, au fil des développements, que Jean-Paul Desbiens s'était plutôt assagi. La verve du Frère Untel n'ayant pas résisté au nombre des années. Sa façon d'envisager la langue française dans le cadre québécois se résume à une conception qui, elle au moins, a résisté à l'outrage des ans: "Ce n'est pas la langue qui a gardé la foi, mais la foi qui a gardé la langue". Faut-il rappeler qu'une telle affirmation repose sur le postulat (à démontrer) qu'il existe un lien direct (non artificiel) entre la langue et la religion?

Dans sa sagesse, le frère Desbiens a aussi donné son point de vue sur



Le frère Jean-Paul Desbiens, alias le "Frère Untel". "C'est la foi qui a gardé la langue".

les rapports entre le Québec et les "hors Québec". "La séparation du Québec aurait des conséquences négatives pour vous. Le seul pouvoir de négociation résiderait dans la manière dont le Québec traiterait sa minorité. Mais en cas d'association entre le Québec et les autres provinces, les minorités francophones limitrophes seraient avantagées. Et en général, toute solution en-deçà de l'hypothèse radicale d'une séparation serait à l'avantage des minorités".

La Centrale des caisses: une année


Le président du conseil d'administration de la Centrale, M. Albert Vielfaure, de La Broquerie, présente son rapport. À sa gauche, M. Maurice Therrien, le directeur général. "Nous n'avons pas à tracer de ligne de conduite à personne, mais si nous voulons rester francophone, il faut garder le contrôle de nos caisses".

La Centrale des caisses populaires du Manitoba, cette espèce de "maison mère", a tenu samedi dernier son assemblée annuelle, qui s'est déroulée avec son lot habituel de discussions techniques sur le rapport annuel pour l'année 1978. Par ailleurs les 42 délégués présents -sur 50 possibles- ont amendé des règlements et procédé à quatre élections au conseil d'administration.

par Bernard Bocquel

Si l'on jette un simple coup d'oeil aux chiffres, on serait porté à croire que tout va pour le mieux pour les 31 caisses populaires de la province, malgré la situation économique défavorable à l'échelle du pays. Fortes de 31,143 membres, leur actif total est passé de $83,639,540 en 1977 à plus de $100,000,000 en 1978, soit une augmentation globale de presque 20 pour cent. Mais pour la Centrale, le bilan n'a pas été trop rose en 1978.

Ainsi M. Albert Vielfaure, président du conseil d'administration de la Centrale, considère que l'année dernière a été "assez difficile". Les problèmes ont été occasionnés par de nombreux changements au taux d'intérêt - toujours à la hausse- et les changements survenus à la présidence et à la direction du personnel. M. Vielfaure a précisé qu'aucun projet spécifique n'avait été accompli, mais qu'un effort de planification à long terme serait entrepris. "Nous sommes l'organisation francophone la plus forte à l'ouest des Grands Lacs. Pourtant, nous restons un petit club qui joue dans les grosses ligues. Il doit faire plus que nous faisons", a ajouté, réaliste, le président.

Faire plus, pour le directeur général de la Centrale, M. Maurice Therrien, serait sûrement de mettre l'accent sur le besoin de formation. A cet effet, il envisage l'embauche d'une personne qui n'oeuvrerait que dans ce domaine. D'autre part, M. Therrien a souligné la nécessité de travailler étroitement avec les différentes caisses. Il compte répéter cette année une visite systématique des 31 caisses pour rencontrer les présidents et gérants.

Le Conseil de la coopération

Un aspect moins connu du conseil d'administration de la Centrale est son rôle parallèle de bureau d'administration du Conseil de la

"assez difficile"

coopération du Manitoba, qui fonctionne dans le cadre du Conseil de la coopération du Canada et qui se charge notamment de la promotion du mouvement coopératif. M. Georges Forest, délégué de la caisse du Précieux-Sang, a demandé que l'on étudie la possibilité d'inclure des représentants d'autres coopératives, de sorte que les caisses populaires ne soient pas les seules à bénéficier du Conseil de la coopération. Me Rhéal Teffaine, membre de ce conseil d'administration, a reconnu que "l'on mettait trop l'accent sur les caisses et pas assez sur d'autres secteurs coopératifs".

Avant de passer aux élections, les délégués présents, qui représentaient 25 caisses sur les 31, ont voté un amendement particulièrement important aux règlements généraux: dorénavant, aucune caisse ne pourra avoir plus de deux délégués membres au conseil d'administration. Quatre postes étaient vacants au conseil. MM. Paul Desmarais, président de la caisse de Lorette; Olivier Baudette, gérant de la caisse de Saint-Pierre-Jolys; et Gabriel Girard, membre de la caisse d'Elie ont été élus pour un mandat de trois ans; M. Lucien Lussier, président de la caisse du Parc Windsor, a été élu pour deux années. Les cinq autres membres du conseil d'administration sont MM. Albert Vielfaure, Denis Ross, Pierre Macon, Rhéal Teffaine et Raymond Lafond.

Au demeurant, M. Raymond Lafond, le président du Fonds de sécurité, a remis, lui aussi, son rapport du président. Le Fonds de sécurité a été créé pour garantir les dépôts et les épargnes des sociétaires des caisses. Et dans le cadre de la nouvelle loi qui va régir les caisses populaires, il fera une vérification des procédures ainsi qu'une vérification des états financiers des caisses.

Dans son rapport, M. Lafond a précisé que l'attitude des caisses vis à vis du Fonds de sécurité a permis de "faire du Fonds, ainsi que de tous le mouvement, un mouvement coopératif financier qui fait l'envie de plusieurs".



Pendant l'assemblée annuelle de la Centrale des caisses populaires, les quatre élus au conseil d'administration se présentent. De gauche à droite: MM. Paul Desmarais (élu pour trois ans); Olivier Baudette (réélu pour trois ans); Gabriel Girard (réélu pour trois ans); et Lucien Lussier (réélu pour deux ans).

"Marchethon" à Saint-Malo

Toute la population est invitée à encourager l'Association des scouts du Canada qui organise un "Marchethon", le 27 mai au terrain scout de Saint-Malo. Tous ceux qui veulent encourager ce mouvement dynamique pourront le faire au moment où les jeunes marcheurs se présenteront avec leur carte d'identification et leur feuille d'inscription.

La mode d'été

L'Alliance française du Manitoba invite la population à une présentation de la mode d'été le samedi 5 mai à midi, dans le salon du Holiday Inn de Winnipeg.

Un repas sera servi (neuf dollars). Pour obtenir une carte d'invitation, veuillez téléphoner à madame C. Brown au 772-1659 ou vous adresser à l'un des membres du comité de l'Alliance à l'entrée.

Le président du Cjp demande des clarifications à La Liberté

Dans une lettre que le président du Conseil jeunesse provincial, M. Guy Smith, a adressé ces jours derniers au rédacteur en chef de La Liberté, celui-ci fait état que "la direction hebdomadaire de La Liberté semble avoir passé un jugement, sans le vouloir peut-être, sur la population franco-manitobaine" en embauchant une nouvelle journaliste "sans que le poste ait été offert aux Manitobains via nos média d'information". A cet effet, l'actuel président du Cjp demande des clarifications...

D'abord, la "direction hebdomadaire" (?) de **La Liberté** aimerait indiquer au président du Cjp que jamais, dans un pareil cas, il n'a été question de passer quelque jugement que ce soit sur la population franco-manitobaine et fait remarquer qu'au niveau du principe soulevé, son intervention semble appropriée.

Il faut toutefois faire remarquer qu'au-delà d'un principe, il faut se rendre à une évidence reconnue: le bassin d'emploi de professionnels de l'information dotés d'une formation et d'une expérience adéquates est présentement très restreint au Manitoba. En fait, il n'y a qu'à la Société d'Etat où il est possible de recruter du personnel qualifié pour un poste du genre; or, dans un milieu aussi restreint que le nôtre, il nous apparaîtrait d'une éthique douteuse de commencer à s'arracher mutuellement des professionnels de l'information. Par ailleurs, les seuls jeunes Franco-Manitobains qui font du journalisme écrit à La Liberté ont été depuis un moment en apprentissage dans cette page de "La Relève". Et les permanents au Cjp admettront ceci facilement et conviendront de la décision: aucun des employés de "La Relève" n'avait l'apprentissage adéquat pour se voir offrir un poste de journaliste à plein temps. Encore nous a-t-il fallu régulièrement refuser certains de leurs textes. Cela se comprend, "La Relève" est une expérience d'apprentissage. Dommage qu'au moment d'écrire ce texte, nous venons d'apprendre la décision de cette équipe de faire avorter, deux mois avant son terme, cette période d'apprentissage.

D'ailleurs, il va sans dire, et cela nous l'avons souvent répété aux permanents du Cjp, qu'il est devenu une priorité depuis un moment à **La Liberté** de former une relève d'ici. Et cela, monsieur le président du Cjp, il ne s'agirait que de vous entretenir avec eux pour vous en rendre à l'évidence.

Nous croyons que le Cjp a un rôle très positif à remplir à cet égard et qu'il lui revient, avec les moyens dont il dispose, de veiller à dénicher les ressources qui produiront des professionnels de l'information compétents... et locaux. Et nous osons aussi croire qu'il le fera.

Dans un esprit de collaboration assurée, nous vous offrons, M. le président du Cjp, nos plus sincères salutations.

André-Yves Rompré

L'opinion du lecteur

Vous voulez commenter un article publié dans "La relève", vous exprimer sur un sujet d'actualité? "La relève" publiera toutes les lettres qui lui seront adressées pourvu qu'elles soient dûment signées par leur(s) auteur(s). Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de français. Les adresses et numéros de téléphone des auteurs ne seront pas publiés. Veuillez adresser toute correspondance à "La relève": 273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba R2H 1Z8.

La relève

Le Conseil jeunesse provincial a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page que La Liberté met gracieusement à la disposition des jeunes Franco-Manitobains.



LE JOUR DU SEIGNEUR

DIMANCHE À 11 h 00

Vous pourrez assister à la messe dominicale célébrée en la cathédrale d'Otterburne par le Père Fernand Frigon.



Une réalisation de François Savoie



LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972



Le samedi 5 mai

Cabaret avec Edouard et Micha (interprètes et compositeurs), 20 h 30, à la petite salle de spectacle.

Billets - $3.00

Le Centre Culturel Franco-Manitobain présente une exposition de peintures par

Stella Sasseville

du 7 mai au 1er juin, 1979
vernissage le lundi,
7 mai 1979 à 20 heures.

PLEIN D'ESSENCE CULTUREL
25-26-27 mai

SECOND REGARD: DIMANCHE À 17 H 00

En première partie: nous vous inviterons à voir ou à revoir l'émission spéciale consacrée à la Cathédrale de Saint-Boniface, émission qui retracera l'histoire de cette basilique jusqu'à l'incendie du 22 juillet 1968; puis son adaptation par rapport à l'évolution de la liturgie, après Vatican II.

Une émission réalisée par François Savoie.



En seconde partie:

On proposera une table ronde animée par Gilles-Claude Thériault portant sur le contrôle de la fertilité chez les déficients mentaux. Cette discussion fut entreprise à l'occasion d'un symposium organisé à Montréal par l'Association des médecins de langue française du Canada en collaboration avec l'Institut de recherches cliniques de Montréal, le Centre de Bioéthique, la Commission de réforme du droit et le Pavillon du Parc. Inc.

L'objectif de ce symposium était: le contrôle de la fertilité chez les déficients mentaux, qui pose, à la limite, le problème d'une éventuelle stérilisation. Les spécialistes impliqués ont des opinions très partagées quant aux critères, aux modalités, voire au principe même d'une telle approche.

Ce symposium a donné lieu à des prises de position communes et servira désormais de tremplin à une discussion ultérieurement plus élargie.

Gilles-Claude Thériault





CKSB

SUR LES ONDES 24h

CKSB la voix française du Manitoba est au service de ses auditeurs. Tant que la situation l'exige nous seront ouvert 24 h par jour. En plus des bulletins de nouvelles réguliers nous diffuserons des bulletins toutes les demi-heures.

Pour passer des messages au sujet de l'inondation téléphonez au **247-4843,** nous sommes à votre entière disposition. **CKSB** est là pour vous donner l'information telle qu'elle est.

Le lundi 7 mai **PULSATION** présentera le tout nouveau microsillon de **MARIE-CLAIRE SEGUIN.**

Marie-Claire, qui est partie en tournée européenne, s'entretiendra avec Christian Leroy.

C'est une réalisation de François Pilon.



À 21 H 30 AUX BEAUX DIMANCHES:
Portrait de Serge Garant

"Une aventure prométhéenne"

Un portrait qui relate toute la carrière du compositeur, de sa naissance à Québec il y a un demi-siècle jusqu'à nos jours.

Aux témoignages de ses amis, succèdera un portrait concert de ses oeuvres se terminant par un ballet: la Nouvel'Aire.

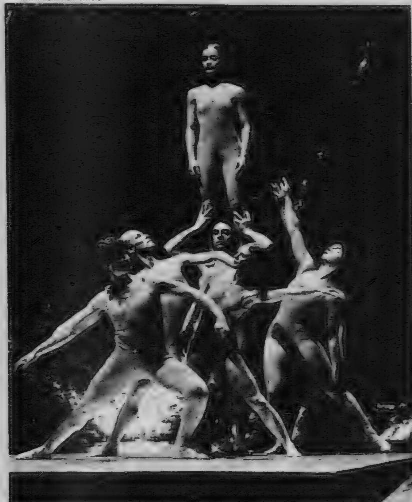
Pauline Vaillancourt



Roland Richard



La Nouvel'Aire



À PARTIR DE MARDI, 23 H 50
À PROPOS ET CONFIDENCES

André Roussin et le théâtre

Quoique né à Marseille, André Roussin est un causeur très parisien, à la fois disert et sobre, clair, précis,. sachant capter et retenir l'attention.

D'entrée de jeu il nous dit avoir aimé beaucoup plus le sport que les études.

Sa passion pour le théâtre ne se manifestera vraiment qu'à l'âge de treize ans quand il entendra un professeur parler de Molière qui écrivait et jouait à la fois ses pièces tout comme Sacha Guitry le fera plus tard.

Evidemment, fils de famille bourgeoise, il aurait été insolite, pour ne pas dire incongru, qu'il parle de carrière théâtrale à ses parents.

Mais son père, qui était lui même un mordu du théâtre, lui suggéra un compromis: continuer ses études jusqu'au baccalauréat et s'incrire au Conservatoire de Marseille.

Mais c'est pendant une maladie qui le cloue au lit plusieurs mois qu'il a l'idée de *la Petite Hutte*, une comédie en un acte et trois personnages (le mari, la femme et l'amant) qui fut sans doute la pièce la plus jouée au monde et qui le fut même à Paris en espéranto. Ce sera ensuite succès sur succès avec des oeuvres d'envergure comme les *Oeufs de l'autruche, Nina, Bobosse, Lorsque l'enfant paraît, la Mamma, la Voyante, Hélène ou la joie de vivre,* etc. Ces grands succès de boulevard, avec des comédiens aussi célèbres que Micheline Presle, Elvire Popesco, François Périer, Bernard Blier, etc., élevèrent le genre à un haut niveau de qualité.







Rectification

Veuillez noter que l'émission **HEBDO** sur la Conférence des Educateurs Franco-Manitobains

"L'école Française,
Milieu de vie Français"

sera diffusée, contrairement à ce qui avait été annoncé, ce **mercredi 9 mai** à 19 h 00.

Ne la manquez pas.

À VEDETTES EN DIRECT

vendredi à 20 h 30

ROBERT PAQUETTE

ceux qui ont assisté au spectacle qu'il a donné récemment à Winnipeg et ceux qui n'ont pu y aller, aimeront voir ou revoir cet artiste dont la musique est, d'après les critiques, un véritable enchantement.

Accompagné de ses musiciens, il interprètera: le Soleil et la pluie, Myosotis, Vive la force, Juste un autre, Jamaïca et As-tu-déjà?





L'ENFANCE À VIVRE

MERCREDI A 22 h 00

sera consacrée à l'acquisition du langage chez l'enfant.

Alfred Tomatis, médecin spécial en audio-psycho-phonologie et auteur de **"l'Oreille et le langage"** parlera du rôle du père dans l'apprentissage du langage, ainsi que l'équilibre affectif du foyer, nécessaire au développement de l'enfant.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

5 mai

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
"L'Empereur Dracula".
9:30: LA CORDE RAIDE
Début.
Série qui met en scène deux jeunes gymnastes anglais.
10:00 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
"Philippe".
10:30 LES HÉROS DU SAMEDI
De l'aréna de Beaconsfield. Championnat provincial de ringuette, catégorie novices.
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 CINÉMA D'ICI
"Les Premières Expériences". Les premières expériences des cinéastes francophones au sein de l'ONF, seule véritable école cinématographique de l'époque au Canada, provoque l'autonomie du film français dans cet organisme d'État. Claude Jutras, Georges Groulx, Claude Fournier, Gilles Carle et autres, nous en parleront.
13:00 DÉFI
"Les Émigrés". Karl, 24 ans, menuisier-ébéniste et Marie-Josée, 21 ans, tisserande, habitent une cabane à sucre. Ils ont transformé la cabane en atelier d'artisan et travaillent jour et nuit.
13:30 BASEBALL 79
Début
Les Blue Jays de Toronto affrontent les Brewers de Milwaukee. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur.
17:00 BAGATELLE
13:00 SPORTHÈQUE
"Tennis de Wimbledon". Demi-finale chez les femmes, opposant Navratilova et Cowley. Anim.: Richard Garneau.
18:00 HEBDO - SAMEDI
Table ronde sur les élections avec 5 invités, notamment Maître Rhéal Teffaine.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau, Lionel Duval et Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau
OU
LES GRANDS FILMS
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner. Le Coup de Dijon.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINEMA
Le Seigneur d'Hawaï (Diamond Head). Drame réalisé par Guy Green, avec Charlton Heston et Yvette Mimieux. Un très riche propriétaire d'Hawaï se targue de libéralisme et veut même se présenter comme sénateur pour ce nouvel État américain. Il ne manifeste son racisme inconscient qu'au moment où sa jeune soeur lui annonce qu'elle veut épouser un indigène (USA 62).
24:50 CINÉ-NUIT
Don Carlos (1re de 2). Drame historique réalisé par Franz Peter Wirth, avec Sie Sahen, Von Spanien et Von Oliver Storz. Histoire d'une grande amitié du service de l'Empire espagnol

DIMANCHE

6 mai

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 WICKIE
9:30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
8e de 13: "Kébékio et Alice au pays des merveilles".
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Otterburne, Manitoba, célébration de la messe par le père Fernand Frigon. Réal.: François Savoie.
11:00 UN TROISIÈME TESTAMENT
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: "La Relève chez les pêcheurs".
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Championnat du Canada en plongeon, à Etobicoke. Anim.: Claude Quenneville. Analyste: Jean Plamondon. - Rencontre de gymnastique rythmique, de Winnipeg.
14:30 CINÉ-POP
Les Jeudis d'Adrienne. Film réalisé par Guy Jorre, avec Paul Savatier, Danielle Darrieux et Andrée Tainsy. Adrienne se rend sur la tombe de son mari décédé depuis peu. Au cimetière, elle fait la connaissance d'Antoinette, une autre veuve qui vient là tous les jeudis. Les jeudis d'Adrienne sont désormais occupés: elle rencontre Antoinette. Un jour, Antoinette n'est pas au rendez-vous. Adrienne est bouleversée (Fr. 76).
16:00 MUSIQUE MINIATURE
Inv.: James Keen, violon; Colin Ryan, violoncelle; Michael Massey, piano.
16:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Météorologie (2e de 3): "la Météo spatiale".
17:00 SECOND REGARD
Le 10e anniversaire de l'incendie de la cathédrale de Saint-Boniface. Le contrôle de la fertilité chez les déficients mentaux.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. "Denise change de barman".
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Loto-Canada.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Folies-Offenbach. La vie et l'oeuvre de Jacques Offenbach. **(4e de 6):** "Le Train des cabots". La Troupe du Théâtre de Variétés est invitée à Compiègne par l'empereur et l'impératrice mais Jacques Offenbach lui-même n'est pas invité.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Portrait de Serge Garant. "Une aventure prométhéenne". Portrait-concert du compositeur canadien.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINÉ-CLUB
Senso. Drame réalisé par Luchino Visconti, avec Alida Valli et Farley Granger. Une comtesse pourtant imbue de patriotisme se laisse séduire par un lieutenant autrichien à la solide réputation de don Juan

LUNDI

7 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Plein air".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: gâteau roulé.
11:30 HAROLD LLOYD
Harold et sa jolie fiancée s'amusent à Coney Island. Il garde les enfants de son beau-frère.
12:00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON.
"Hercule et la bombe".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"L'Adolescent, le marginal du loisir organisé". L'ordre social, fruit de la nécessité ou peur des fleurs du hasard?" et "Entre John Travolta et Jésus-Christ...où en sont-ils?"
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
"L'Avenir".
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. "Un message d'espoir" (dernière de 2). Immunisé, Koenig entreprend de trouver un moyen pour soustraire ses compagnons à l'influence télépathique des envahisseurs.
20:00 TERRE HUMAINE
Michel désire faire des recherches pour retrouver sa mère. Martin s'installe définitivement au Campus. Anik est triste et se confie à son grand-père. Réal.: René Verne.
20:30 LES JORDACHE
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw. Avec Peter Strauss, Nick Nolte et Susan Blakely.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL (SPORTS).
23:20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission d'hier à 16 h 30.
23:50 JASON KING
"Les Chiffres qui donnent la mort". Forcé par les services secrets de sécurité de collaborer à mettre fin aux activités d'un syndicat du crime, Jason s'immisce dans la place sous le nom et l'apparence d'un certain Ruben Mikklos.

MARDI

8 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Koala (4e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'Art floral", Gilles Domaine. Façons de choisir des fleurs par catalogue.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Banc d'essai: montage d'un aquarium, avec Daniel Vachon. Cuisine orientale: canapés de crevette, avec Keidoc Turcot.
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
"Les Dogons" (dernière de 2). Au delà de 1000 milles de l'Atlantique, dans les hautes terres du bassin du fleuve Niger, vit une tribu solitaire appelée les Dogons. Se croyant descendants de crocodiles, les Dogons sont dirigés par leur chef spirituel qui les mène et les guide dans leurs transactions avec les esprits de leurs défunts ancêtres.
12:00 LASSIE
"La Confiance en soi".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jacques Segard.
14:30 CINÉMA
Bang Bang. Comédie réalisée par Serge Piollet, avec Sheila, Brett Halsey et Jean Yanne. Une jeune fille hérite d'une agence de détectives privés. Son premier client va l'entraîner dans une folle aventure (Fr.-it. 66).
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les demi-finales - Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Les Aventures de Pot-au-Feu" (dern. de 2). Pour éviter que son père perde son emploi, Toni s'arrange pour faire perdre le trophée à Pot-au-feu. Dégoûté, le setter retourne à ses oeufs...
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL - SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Monique Gilbert. Int.: Marcel Brisebois. Journaliste et mère de deux enfants, Monique Gilbert les élève dans une totale liberté religieuse. Elle vient de publier un livre d'initiation religieuse destiné aux enfants et intitulé "Il était plusieurs fois", dans lequel elle propose aux enfants une initiation à la culture religieuse judaïque, catholique, protestante et musulmane. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
André Roussin se raconte (1re de 4). Le grand auteur dramatique français, quoique né à Marseille, est un causeur très parisien, à la fois disert et sobre, clair, précis, sachant capter et retenir l'attention. Réal.: Jean Faucher.
24:20 CINÉMA

MERCREDI

9 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
"Guérison d'un paralytique".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
Le toucher (1e de 4)
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité".
Mécanisme de l'accouchement. La contraction, l'expulsion, la délivrance. "À votre santé", avec Louise Lambert-Lagacé.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: smoked-meat.
11:30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
"Cousu main". L'évolution de la mode vestimentaire au Québec, du Régime français à aujourd'hui.
12:00 FIFI BRINDACIER
Unger Nilsson "Fifi Brindacier et les pirates" (3e de 4).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: le Club de l'âge d'Or de Ste-Françoise-de-Lotbinière.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Réal.: Maurice Arpin. Anim.: Maurice Auger.
19:30 SOUS LE SIGNE DU LION
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
20:00 GRAND-PAPA
Martin, Raoul et Martine essaient de discuter calmement à propos de leurs divorces. Réal.: Aimé Forget.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Angèle Coutu, Jean Besré et Margot Campbell. Rémi trouve un billet doux dans la poche de son veston et se méprend sur l'auteur de ce billet.
21:00 PAPA CHER PAPA
21:30 POLITIQUE FÉDÉRALE
Partis: Libéral, Conservateur et NPD.
22:00 L'ENFANCE À VIVRE
"Écoute... je te parle". L'apprentissage du langage. Inv.: le Dr Alfred Tomatis, spécialiste en audio-psycho-phonologie, auteur de "l'Oreille et la vie".
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Rimouski. "La Créativité au Bas St-Laurent". Des gens de Sacré-Coeur réalisent une murale pour leur église sur un canevas dessiné par un peintre. - Des amateurs d'art suscitent la création d'ateliers de toutes disciplines. - Des jeunes gens s'initient au folklore et montent des chorégraphies aux thèmes québécois. Réal.: Roger Rousseau.
24:20 CINÉMA
Le Droit au plus fort ou **Fox et ses amis.** Drame réalisé par Rainer W. Fassbinder, avec Peter Chatel.

JEUDI

10 mai

9:00 EN MOUVEMENT
"Le 3e âge".
9:15 LES ORALIENS
Francolinades
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
Le Koala (5e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Artisanat". Email sur cuivre.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Soin-beauté: lotion astringente et lotion à la lime.
11:30 ACTION SANTÉ
"La Femme". Vingt-cinq millions d'Américains doivent consulter le médecin à cause de maux de dos dûs à des postures inappropriées durant leurs heures de travail.
12:00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Marc-Yvan Coulombe.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Clinique de la douleur de l'Hôtel-Dieu de Montréal".
14:30 CINÉMA
Présence des extra-terrestres. Documentaire réalisé par Harald Reini, d'après Erich von Daniken. En partant de l'hypothèse que la terre a reçu à travers son histoire la visite d'êtres venus d'autres planètes, le film présente les traces possibles de ce passage.
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les demi-finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 GÉNIES EN HERBE
Animateur: Marc Fillion
22:00 DU TAC AU TAC
"La Guerre des étoiles". Un spécialiste en Ovnis vient bouleverser les employés et leurs familles qui manifestent un intérêt soudain pour l'Ovni. Réal.: Raymonde Boucher.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLÉ-SÉLECTION
Tueuse à gage (Hit Lady). Policier réalisé par Tracy Kennan Wynn, avec Yvette Mimieux, Joseph Campanella et D. Rambo. Une jeune femme exerce l'étrange métier de tueur à gages. Sa beauté et sa féminité lui permettent d'accomplir ses missions sans être soupçonnée. Un jour, elle manque de courage et laisse vivre sa victime (USA).
24:40 CINÉMA
Le Mariage. Drame réalisé par Claude Lelouch, avec Bulle Ogier, Rufus, Marie Déa et Oscar Freitag. Le 6 juin 1944, jour du Débarquement, un jeune couple prend possession d'une petite maison au bord de la mer. Dans les années qui suivront, le mari se prendra pour un héros de la Résistance. Nous revoyons le couple à chaque 10e anniversaire du Débarquement (Fr. 74).

VENDREDI

11 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOÎTE À LETTRES
10:15 VIRGINIE
"Mireille, fantaisie sur rêves".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie", avec le Dr Pierre Gervais. Le sédentaire et la maladie cardiaque.
11:00 TERRE ET MOISSONS
"L'Aide". Texte et comm.: Gustave Larocque.
11:30 LES PIERRAFEU
"L'Autobus scolaire"
12:00 PRINCE NOIR
Les merveilleuses aventures d'un magnifique cheval noir, ami des enfants. "Evasion".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Inv.: Georges-Edouard Tremblay, artisan de la tapisserie murale à Baie-St-Paul, expose ses oeuvres au musée Laure Conan.
14:30 LES ATELIERS
15:30 FANFRELUCHE
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:30 SALVATOR ET LES MOHICANS
Les aventures mouvementées d'un jeune aristocrate entre 1830 et 1837. D'après Alexandre Dumas. Brigitte Fossey. (4e de 8). Le marquis de Valgeneuse est bel et bien embroché. Olympe de Rieul l'attire en Suisse où réside le neveu de l'empereur. Salvator lui donne à choisir entre lui et ses amis.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Robert Paquette, compositeur-interprète. Au programme: "Le Soleil et la pluie", "Myosotis", "Vive la force", "Juste un autre", "Jamaïca" et "As-tu déjà?" Réal.: Marcel Brisson.
21:00 PAPA CHER PAPA
21:30 POLITIQUE FÉDÉRALE
Partis: Libéral et Conservateur.
22:00 FORUM
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 CINÉMA
Faut-il tuer sister George? (The Killing of Sister George). Drame réalisé par Robert Aldrich, avec Beryl Reid, Susannah York et Coral Browne. Une comédienne tient un rôle important dans un feuilleton de la télévision anglaise. Elle habite un appartement modeste avec une jeune fille pour qui elle éprouve une passion homosexuelle. Elle apprend que les autorités du réseau ont décidé de supprimer son personnage et cette nouvelle l'ébranle fortement. Entre-temps, son amie a attiré l'attention d'une des directrices du poste (Brit. USA 68).
1:40 CINÉ-NUIT
La Cité de la violence. Policier réalisé par Sergio Sollima, avec Charles Bronson, Jill Ireland, Michel Constantin et Umberto Orsini. Deux chefs de bandes se disputent les services d'un tueur professionnel.

LES VA-NU-PIEDS

D'après un roman écrit par Madeleine Laroche

(Fin du chapitre III)

Bien sûr Marie savait que sa demeure manquait de symétrie, d'élégance et de peinture. Cela ne l'empêchait pas d'être heureuse. Elle laissait un peu d'elle-même dans chaque pièce, si bien que personne ne, discernait que les planchers étaient raboteux, que les chaises étaient boiteuses ou que le poêle était démodé. Inlassable, elle vaquait de l'aube au crépuscule, bénissant de sa voix sereine et de sa main ferme tous les recoins de la "maison neuve".

Et puis tant pis si le toit de la cuisine coulait comme une passoire à la première ondée, ou que les murs laissaient passer le vent et que le poêle et le givre étaient en bataille tout l'hiver? En vérité, ce n'est pas l'habit qui fait le moine, ni le luxe d'une maison qui fait le bonheur d'une maisonnée.

CHAPITRE IV

Misère et espoir

L'été passa dans un tourbillon d'activité. Michel ne cessait pas d'exhorter sa famille.

- Dépêchez-vous, dépêchez-vous! -du matin au soir. Les garçons n'arrivaient pas à accomplir tous les travaux que leur père leur donnait, alors Marie et les filles quittaient la maison et le jardin pour leur prêter main forte. Sous le soleil brûlant, chapeaux de paille sur la tête, fourches à la main, elles retournaient le foin pour en faire des "vailloches".

- Plus vite, plus vite, il y a des nuages à l'ouest, je pense qu'il va pleuvoir, criait Michel en passant avec le rateau à foin. Quand la fenaison fut terminée, la récolte de grain commençait. Si ardus étaient ces travaux que les garçons pouvaient se reposer un peu, mais Marie, Geneviève et Virginie avaient encore soin de la maison, des repas et il y avait toujours les vaches à traire, les oeufs à ramasser, les veaux à soigner et abreuver. Tout cela, en plus de recevoir les amis qui venaient régulièrement tous les dimanches.

L'hiver s'annonça enfin, vers la mi-octobre. Avec l'hiver vint un sursis, et Marie reprit sa place au foyer. Entre le pétrain, la baratte et le poêle de cuisine, elle trouvait le temps de tricoter bas, mitaines, tuques et foulards pour la famille entière. Mais la guigne poursuivait cette pauvre famille.

Quelques temps après les fêtes, la petite Isabelle tomba malade. On la fit rester au lit, et pour qu'elle y reste sagement, on s'arrangeait pour qu'elle ne manque pas de compagnie. Bordée dans son lit de laine et de plumes, elle regardait Geneviève faire les lits.

- Raconte -moi une histoire, Vivi, disait-elle d'un ton impérieux.

- Quelle sorte d'histoire, Isabelle? répondait Geneviève.

- Une histoire du vieux temps.

- Bon, je vais te raconter l'histoire de Dick et Tom.

- Ah, oui, j'aime cette histoire-là, Vivi, et elle se renfonçait un peu dans l'oreiller.

- Eh, bien, commença Geneviève, avant, longtemps avant que tu sois née, Papa avait deux boeufs qu'on appelait Dick et Tom. Il s'en servait pour labourer et pour défricher la terre.

- Ca, ça devait être drôle conduire les boeufs!

- Oui, bien, des fois c'était pas drôle. Papa, lui, il tenait les manches de la charrue, et moi je courais sur le côté avec une trique pour les faire avancer.

- Tu leur faisais mal?

- Non, ça leur faisait pas mal, mais moi j'avais pas de souliers, et j'avais mal aux pieds!

- Ah, pauvre Vivi!

- Et un jour Papa et moi, on labourait, et les boeufs se sont arrêtés. Papa me criait, tape dessus, tu ne tapes pas assez fort. Mais les boeufs ne bougeaient pas. Alors Papa m'a dit, va par en avant et tire sur les carcans.

- T'es brave, Vivi, moi j'aurais peur d'aller devant un boeuf.

Geneviève souria et continua.

- Et sais-tu qu'est-ce que j'ai vu? J'ai vu qu'ils avaient les yeux fermés. Et ils ruminaient comme deux vaches!

- Hi, hi, hi!

- Alors j'ai dit à Papa, je pense qu'ils font do-do.

Isabelle riait de bon coeur, et quand elle eût repris son souffle, elle demanda: "Et qu'est-ce qu'il a répondu, Papa?"

- Nom d'une pipe, c'est pas possible, et il est venu voir, et c'était vrai, les boeufs faisaient do-do. Alors, il s'est fâché et il a crié!

- Nom d'une pipe, je vais les réveiller ces deux cancres; et il leur a flanqué un grand coup de pied au derrière.

- Hi, hi, hi, riait la gamine, et ça ne leur a pas fait mal?

- Oh non, ils se sont ouverts les yeux, comme ça, et Geneviève fit le geste. Puis elle continua. Alors Papa était dégoûté et il m'a dit: "Viens on va aller voir Mamie, elle saura quoi faire". Aussitôt que nous avions tourné le dos, les boeufs avaient pris la poudre d'escampette, et ils ont couru comme deux chevreuils jusqu'au bout du champ. Papa était si fâché qu'il n'a plus travaillé avec eux, il les a vendus au premier marchand de boeufs.

- C'est une bonne histoire, soupira Isabelle.

• • •

(Fin du chapitre IV, la semaine prochaine)

Les dépenses d'élection

L'administration d'une élection est une tâche complexe. Pour ceux qui veulent pousser la curiosité il suffit de mentionner que plus de 275,000 travailleurs seront mis à contribution et 50 millions de documents et formules seront utilisés pour permettre aux Canadiens de voter le 22 mai.

On estime à $50 millions le montant qui devra être consacré à l'administration de l'élection comparativement à $29.1 millions en 1974. Dans un entrepôt situé à Ottawa plus de 1,000 tonnes de fournitures de toutes sortes sont entassées allant des manuels d'inscription pour les officiers d'élection et candidats et des bulletins de vote jusqu'aux formules de rapports de dépenses pour ne citer que ces exemples.

Les trois secteurs qui occasionnent le plus de dépenses lors des élections sont: le recensement, les frais d'imprimerie et les dépenses diverses le jour même de l'élection.

Heure de tombée pour les annonces commerciales:

vendredi 15 h

"OK D'abord"

Le gant de crin au bilinguisme!

Le Cercle Molière présentait vendredi soir dernier "OK D'abord", pièce écrite par Jean-Guy Roy et Claude Dorge. Comme la chanteuse de la pièce, la troupe a effectué une "tournée nationale de l'Ouest" en 15 endroits avant de nous arriver à Saint-Boniface.

par Marcelle Trépanier

OK D'abord! On va vous le dire que votre pièce est bonne même si de toute façon La Liberté vous "donne toujours des critiques favorables-anyway". Bien oui, La Liberté parle encore "des chicanes de clochers, des chicanes entre anglophones et francophones" et c'est pour cette raison qu'un de ses représentants est allé à la première de la pièce "OK D'abord!"

Dès que la lumière se fait sur les décors et comédiens d' "OK D'abord", on voit traîner sur une chaise un exemplaire du journal La Liberté. Sans plus attendre ils lancent immédiatement une pointe en parlant du contenu de l'hebdomadaire engagé dans la francophonie. Brenda, "chanteuse sans message" comme elle l'affirme, renchérit en disant que de toute manière La Liberté va lui faire une bonne critique, selon son habitude...

Irène Mahé tient le rôle de Martine, professeur de "French" dans une université de l'Ouest canadien. La pièce construite sur le thème du français en opposition à l'anglais fait figure de peinture moderne, car elle donne en plus une petit touche de tous les grands clichés de la société: femme engagée ou naïve, radicalisme, politique, homosexualité, opposition entre anglophones et francophones.

Dans les premières minutes de jeu on ne sait plus très bien si le texte est en anglais ou en français. Servie avec beaucoup d'humour, la confrontation de deux langues utilisées par deux femmes diamétralement opposées ne manque pas d'imagination. On dira ce qu'on voudra, mais s'acharner à prononcer Martine Tremblay en anglais "parce que ça sonne mieux qu'en français" ça veut dire ce que ça veut dire!

Après tout, si on se fie au coiffeur dans la représentation, "coiffer une anglophone et une francophone, c'est pas la même chose" (faisant allusion aux "têtes carrées").

Comme dans les chansons légères "country-western" et dans les pièces frivoles, il y a des messages pour peu qu'on y regarde de près.

Truffée d'allusions de toutes sortes, cette comédie passe le gant de crin au bilinguisme. C'est surtout la chanteuse qui frotte le plus fort. Elle fait des traductions de chansons légères pour son "show" de Loto-Canada supposément présenté pour la moitié en version originale -soit en anglais- et l'autre moitié en français, "comme les grands chanteurs". Laissant croire avec ironie que seul l'anglais est "vrai" et que le reste n'est que pure imitation.

Tous les acteurs tiennent également bien leur rôle dans la distribution, mais on ne peut manquer de souligner la qualité de chant et de jeu de Suzanne Jeanson. Pour les besoins de la cause, celle-ci doit passer par toutes les gammes tant dans les chansons que dans les attitudes de son personnage. Jouer les femmes frivoles et stupides n'est pas aussi facile que de changer de perruque et Suzanne Jeanson y réussit très bien.

Un gâteau des anges bourré de pois n'aurait pas fait mieux que cette pièce où, sous un air innocent et léger, les allusions de toutes sortes abondent et viennent garnir la pâte. Il y en a pour tous les goûts, tout le monde y est roi; volontairement ou non nous portons tous le chapeau en sortant.



Les comédiens du Cercle Molière réunis dans une des scènes de la pièce "OK D'abord". De gauche à droite, Claude Dorge, Suzanne Jeanson, Irène Mahé, Normand Lemoing et André Gosselin.



Suzanne Jeanson interprète le rôle d'une chanteuse de "country-western" un peu "tête folle". Claude Dorge lui tient compagnie.

Les petites nouvelles

"Kinechromies" à l'u. de W.

L'université de Winnipeg accueillera les 4, 5 et 6 mai le producteur de films français Pierre Rovere. Des films différents seront présentés tous les soirs. Cet événement intitulé "Kinechromies" est l'aboutissement d'une collaboration entre le ministère du Tourisme et des Affaires culturelles du Manitoba, le Service culturel français de Winnipeg, l'Association française d'action artistique et l'université de Winnipeg.

Ceux qui veulent assister aux projections et rencontrer le producteur peuvent se rendre à l'université de Winnipeg, au théâtre B, salle Manitoba, à 20 h aux dates mentionnées plus haut.

On fêtera le cardinal Léger

Dans le cadre de l'émission "Le jour du Seigneur", dimanche le 13 mai à 9 h 30, Radio-Canada diffusera une célébration eucharistique présidée par le cardinal Paul-Emile Léger à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal.

Tous ceux qui s'intéressent à la foi chrétienne seront heureux d'assister à la célébration du 50e anniversaire de sacerdoce du cardinal en même temps que son 75e anniversaire de naissance.

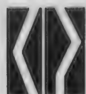
Cours prénatals

Des cours prénatals destinés aux mères célibataires seront offerts à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boul. Provencher, tous les vendredis de 13 h à 15 h, du 4 mai au 22 juin. Divers aspects de la préparation à l'accouchement y seront traités. Une assistante sociale, une infirmière et une représentante du service d'économie familiale seront présentes pour donner les cours.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, veuillez composer 233-2464 et demander Gisèle ou le 233-8931 et demander Claudette.

Des chiliens à Winnipeg

Un groupe de six musiciens Chiliens appelé "Inti-Allimani", (signifiant chansons du soleil), donneront un spectacle le lundi 7 mai à 19 h 30 au Playhouse Theater à Winnipeg. Ce groupe de folkloristes d'Amérique latine tente, par ses chansons, de refléter et développer la culture traditionnelle des natifs du Chili et des Métis qui y résident. Formé en 1967, le groupe est étroitement identifié au nouveau style de la chanson chilienne et se sert d'instruments traditionnels du pays.



CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX-SANG

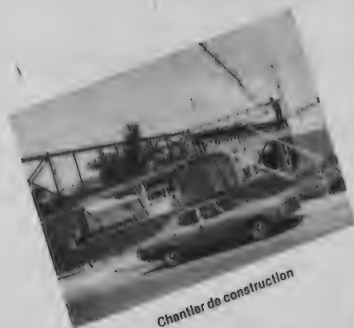
159, rue Marion, Saint-Boniface - Tél.: 247-4505



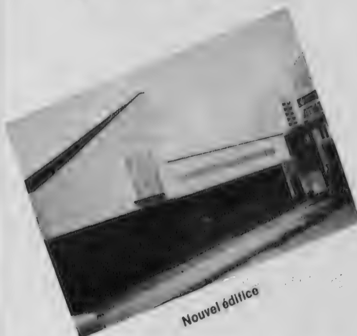
Bureau de la Caisse de 1973 à 1978



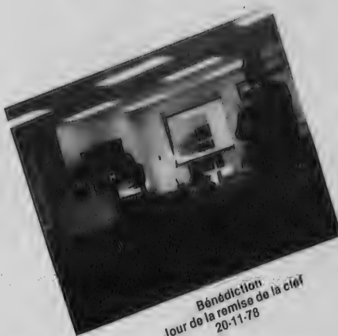
Première pelletée de terre



Chantier de construction



Nouvel édifice



Bénédiction
Jour de la remise de la clef
20-11-78



20e anniversaire

LA COUPE DU RUBAN

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE OFFICIELLE

aura lieu

LE JEUDI 10 MAI 1979 à 19 h 30

VINS et FROMAGES

BIENVENUE À TOUS

La Caisse populaire du Précieux-Sang a été fondée le 10 décembre 1958. A cette date, elle comptait 29 membres et les dépôts s'élevaient à $76.25. Aujourd'hui, nous comptons 1306 membres et un actif de près de $4,000,000.

Félicitations et bonne chance de la part de:

Edison Masonry	Westeel Rosco	Park Electric	Norcan Development Ltd.
Rudy P. Friesen Architect	Protelec Alarm Systems & Servo Sound Systems	Duchom Neon & Plastics Ltd	Canadian Glass Industries (Glaverbel Glass)
Sea-West Designs Ltd. Contract Furniture & Design Service	The Co-operators		Irovy Plastering (1971) Co Ltd.
Assurances-Vie DESJARDINS		Co-operators Trust Co of Canada	

SAINT-BONIFACE

Toastmasters s'explique devant la Ligue des femmes catholiques

"Aujourd'hui, la réussite appartient à ceux qui savent communiquer! Jamais la capacité de parler, d'écouter et de penser efficacement n'a eu plus d'importance qu'à l'heure actuelle... que ce soit à la maison, au travail ou dans la société". C'est ce que disait Mme Aline Danis, présidente du Club Toastmasters Louis-Riel de Saint-Boniface, lorsqu'elle adressait la parole aux membres de la direction du Conseil diocésain de la Ligue des femmes catholiques le 18 avril.

"En réunion on est tous pareils; on se sent gêné, bloqué, on manque de confiance en soi; à vrai dire, on a tous les mêmes problèmes".

Les Clubs Toastmasters sont des groupes organisés qui présentent à leurs membres un programme leur permettant de mieux communiquer, de diriger des assemblées et de développer leurs talents de chef de file. Toutes les réunions sont dirigées selon les règles de la procédure parlementaire, ce qui permet d'acquérir de l'expérience dans des réunions de ce genre.

Le programme d'apprentissage par l'action comprend une série de réunions de deux heures, une fois la semaine, du mois de septembre jusqu'en mai. On insiste sur la participation de chaque membre. Un membre est nommé pour présider, et les autres font l'évaluation. En plus de quatre à six courts discours préparés, on apprend aussi à parler à l'improviste sur des sujets d'intérêt général.

Toujours selon Mme Danis, on offre aussi un programme d'art oratoire de huit séances d'après les mêmes principes de base. De 12 à 15 personnes par groupe est idéal comme nombre. Tous peuvent bénéficier des programmes offerts par les Clubs Toastmasters.

Fondé en 1924, Toastmasters International est un organisme éducatif sans but lucratif qui compte plus de 3,000 clubs dans 47 pays.

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

Les petites nouvelles

"Concours-poster" de la Lfc

Le concours de dessin lancé par la Lfc dans le cadre de l'Année internationale de l'Enfant bat son plein. Cinquante écoles de la province ont été invitées à participer. On se rappelera que le concours prend fin le 1er juin. Quoi de nouveaux: les affiches reçues seront étalées à la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain (340 boulevard Provencher), du 9 au 30 juin. Belle occasion pour le public et des groupes d'écoliers d'admirer les talents artistiques des concurrents.

Trois prix sont offerts jusqu'à présent dans chacune des trois catégories. Les gagnants seront avertis d'avance et la présentation se fera le vendredi 15 juin à 13 h 30, dans la salle d'exposition du Ccfm.

"Super Fransaskois Show"

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan organise une fête populaire qui se veut l'expression socio-culturelle de la communauté francophone de cette province.

L'événement intitulé "Super Fransaskois Show" aura lieu le samedi 5 mai et donnera l'occasion à une centaine d'artistes fransaskois de se produire en spectacle. Plusieurs organismes participent au financement de la manifestation dont le budget global s'élève à $15,000. Le comité organisateur attend la participation d'au moins 650 Fransaskois; les billets sont en vente aux bureaux régionaux de l'Acfc.

Bourse pour apprendre les langues

Les étudiants manitobains de niveau post-secondaire peuvent faire une demande de bourse pour suivre, durant six semaines en été, un cours accéléré dans leur deuxième langue officielle. Ce programme, financé par le Secrétariat d'Etat, alloue 349 bourses de $850 chacune pour le Manitoba, sur un total de 7,500 pour l'ensemble du pays. Une information détaillée sur le programme est disponible au Bureau de l'éducation française. Tél.: 786-0126.

La Page de Bicolo ...



Bonjour!

Espérons que l'inondation sera terminée bientôt et que ça ne t'empêchera pas de participer au grand Concours du printemps!

Bicolo

Concours du printemps

Tu as le **choix:**

Dessine **l'automobile de l'avenir**

ou bien

la **maison de l'avenir** (ta propre invention!)

Dessine, et pour les plus grands, explique un peu ton dessin.

IMPORTANT: Tu dois faire le dessin toi-même et si possible avec un crayon ou stylo-feutre noir.

50 beaux prix!

Le concours se termine le 20 mai.

Les dessins gagnants seront choisis selon l'âge du participant, l'originalité du dessin et sa description (pour les plus grands).

N'oublie pas ton:

Nom: ....

Adresse: ....

....

Age: ..... Numéro de membre: ....

Envoie à Bicolo

C.p. 262

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

R0A 1V0

Merci

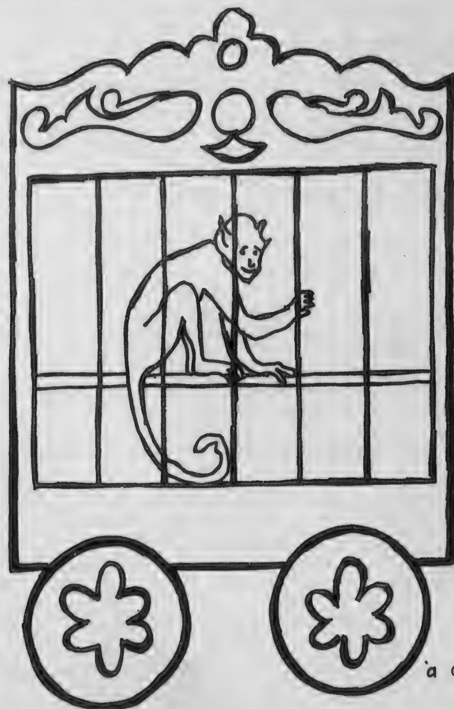
Merci aux élèves de la 2e et 4e année de l'école du Précieux-Sang pour le "mot-croisé" bien complété!

Tu ne peux pas te rendre au cirque cette année?.. Hé bien amuse-toi avec mes jeux!

Bicolo



DÉCOUPE ET REFORME LE CLOWN



Le singe

Le singe est un animal qui a une face étroite et une longue queue. Le singe se sert de ses pattes comme mains, et souvent ses pattes de devant sont plus longues. Les singes mangent des fruits, des plantes et des insectes. Le plus populaire et le plus intelligent est le singe dit "capucin". Cette sorte de singe est utilisé au cirque car il peut être dressé pour faire plusieurs tours. On le voit aussi au zoo, car il est très amusant à regarder.

GAGNANTS.... MINI CONCOURS

Pour les petits: "Combien Nounours fait-il de bulles?"

J'ai accepté 2 réponses (17 et 18)

Voici les GAGNANTS:

Rachel Morin, 8 ans
Saint-Adolphe, Manitoba

Rossel Comeau, 7 ans,
La Salle, Manitoba

Lise Blondeau, 5 ans,
11 carrefour Penfold,
Saint-Boniface, Manitoba

Jacques Dubois, 7 ans,
119, rue Saint-Pierre,
Saint-Norbert, Manitoba

Annick Sala, 6 ans,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

Michelle LeGal, 5 ans,
14, chemin Bromton
Saint-Boniface, Manitoba

Pour les plus GRANDS:

Questions sur les animaux...(malheureusement, j'ai dû mettre de côté 35 mauvaises réponses. Attention la prochaine fois!

Les gagnants:

Tara Prasek, 10 ans,
Vassar, Manitoba

Karinne Beaudette, 9 ans,
Saint-Jean-Baptiste, Manitoba

Ronald Théroux, 11 ans,
Saint-Claude, Manitoba

Rachelle Painchaud, 8 ans,
Fannystelle, Manitoba

Bruno Divorne, 12 ans,
Haywood, Manitoba

Julie Pelletier, 12 ans,
150, rue Horace,
Saint-Boniface, Manitoba

Bravo à tous les participants!

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Année: ....

MEMBRE GAGNANT
Christina Doche, 7 ans
87 - 53, place Weatherstone
Winnipeg, Manitoba

Réponse de la semaine dernière:

Les animaux, combien pèsent-il?

J'ai changé les animaux en lions.

Ex: Hippo. = 2 lions

Ours = 3 lions

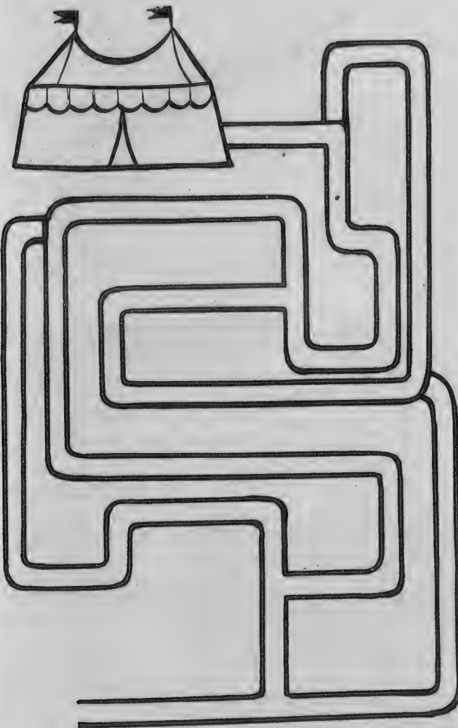
Eléph. = 13 lions

Je divise 5,200 livres par 13 = 400 livres (pesanteur du lion). Je conclus donc:

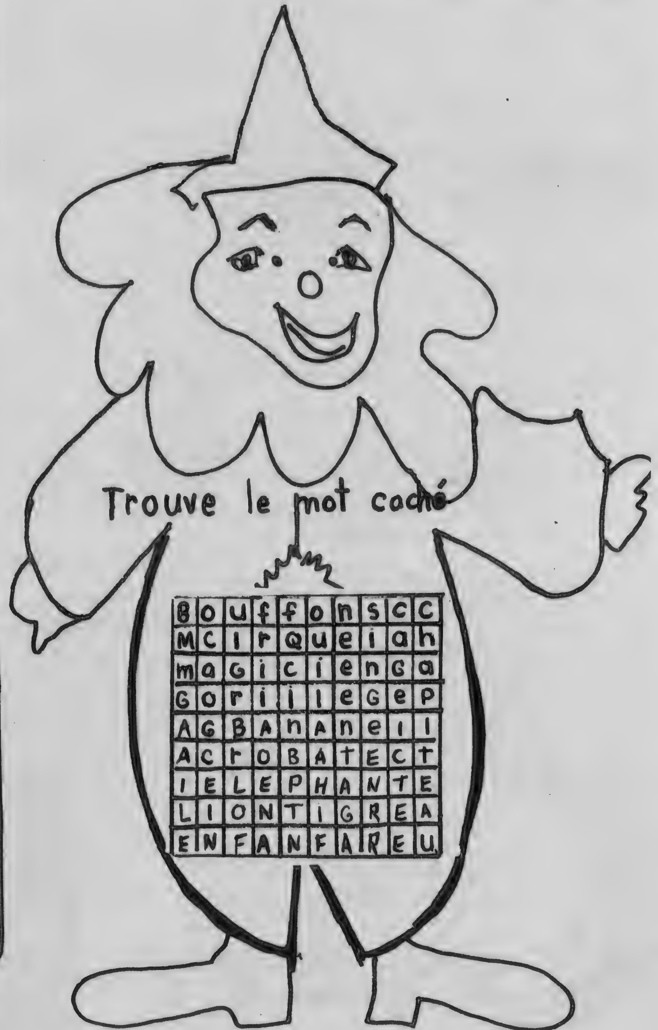
Hippopotame = 800 livres

Ours = 1,200 livres

Eléphant = 5,200 livres. (3 x 1,200 = 3,600 + 800 + 400 + 400 = 5,200.



QUEL CHEMIN PRENDRE
POUR ALLER AU CHAPITEAU?



LA BROQUERIE

L'un des nôtres part pour l'Afrique

par Jeannine Kirouac

Le père Louis Vielfaure, natif de La Broquerie, retourne au Zambie au milieu de mai après une vacance d'environ quatre mois dans sa famille. Qu'est-ce qui peut bien l'attirer tant là-bas?

Un des nôtres part pour l'Afrique une cinquième fois. Est-ce que cela ne veut pas dire quelque chose?

Et bien, il y a l'appel d'en haut qui lui dit: "Viens, suis-moi". Il y a un peuple qui a besoin de lui et à qui il a consacré sa vie. Il y a aussi ses parents et ses amis qui le soutiennent moralement et physiquement. Enfin, c'est son idéal qu'il poursuit avec l'aide du Seigneur et de ses frères.

Le dimanche 29 avril, à la grand messe dans l'église Saint-Joachim, il y a eu cérémonie "d'envoi missionnaire". Toute la communauté de La Broquerie s'est regroupée autour de son missionnaire afin d'être témoin de son engagement envers l'Afrique.

Avant de procéder à la célébration eucharistique, soeur Hélène Lagacé a invité l'abbé Marcel Toupin, président de la Commission diocésaine des missions pour l'envoi missionnaire. Elle a apporté aussi l'assurance des prières et de l'affection ecclésiale de Mgr Antoine Hacault ainsi que ses bénédictions. Elle nous a invités à participer avec fraternité à cette messe d'action de grâces et à prier pour le père Louis et pour les missionnaires en pays d'évangélisation.

L'Eglise est missionnaire

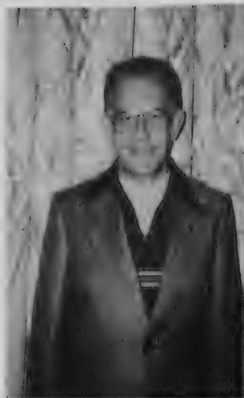
Dans son homélie, le père Louis nous a dit que l'Eglise est missionnaire, car c'est grâce à l'encouragement et à l'aide de tous les siens qu'il a pu poursuivre la mission du Christ, celle d'aller annoncer la bonne nouvelle. Il en a profité pour remercier tous ceux qui l'ont entouré de leur affection, Mgr Hacault, ses confrères Pères Blancs, les membres de la Commission diocésaine des missions et l'abbé Toupin.

A la demande du père Jean-Luc Fortin, provincial des Pères Blancs, le père Louis a accepté avec humilité et confiance en Dieu l'appel missionnaire, après quoi l'abbé Marcel Toupin, au nom de Dieu, du pasteur de l'Eglise universelle, du pasteur de l'Eglise du diocèse de Saint-Boniface et de la communauté chrétienne de La Broquerie, lui a donné le mandat d'aller annoncer la bonne nouvelle à ses frères afin de poursuivre la mission qu'il a déjà commencée. Il y a eu ensuite imposition des mains par le célébrant et les concélébrants pour demander au Seigneur de lui donner la force d'être un vrai témoin de son évangile, et la remise du cierge allumé, symbole de Jésus-Christ, lumière et vie.

On remarquait la présence de soeur Evangéline Lavoie, des révérends pères Vachon et Prescott ainsi que des pères Nadeau et Toupin des Pères Blancs d'Afrique.

Un thé, organisé par les Chevaliers de Colomb, a été servi à la salle Roy durant l'après-midi. Un bon nombre de parents et d'amis en ont profité pour aller rencontrer le père Vielfaure avant son départ prochain pour l'Afrique. On remarquait plusieurs personnes de l'extérieur. Les pâtisseries étaient une gracieuseté de Gérard Freynet de Sainte-Anne.

Nous aimerions profiter de l'occasion pour souhaiter au père Louis Vielfaure un fructueux apostolat parmi les siens et l'assurer des prières et des sacrifices de tous ses parents et amis du Manitoba et plus particulièrement de La Broquerie.



Le père Louis Vielfaure: la mission l'a appelé

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

Journée de ressourcement Lfc annulée

On fait part à tous(tes) les intéressés(es) que la journée de ressourcement que la Ligue des femmes catholiques devait tenir le 12 mai prochain au centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes a été annulée. Cette rencontre devait être ouverte à tous les maris et aux amis de la Lfc, en plus des sections paroissiales et des aumôniers.

nécrologie

REMERCIEMENTS

Mme Léa Courchaine et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par leur assistance aux funérailles, offrandes de messes ou cartes de condoléances. Un merci spécial aux religieuses et à l'aumônier de l'hôpital Saint-Boniface, ainsi qu'aux amis qui les ont soutenus au cours de la longue maladie de leur époux et père.

Oliva (Narcisse) Trudeau

Le lundi 16 avril 1979 à l'hôpital Saint-Boniface est décédé à l'âge de 72 ans, M. Oliva (Narcisse) Trudeau du 1206-101, rue Marion à Saint-Boniface.

M. Trudeau fut précédé dans la tombe par son épouse Gabrielle Trudeau en février 1969. Il laisse dans le deuil trois soeurs: Emilia Lanthier, Marie Hébert et Dora Trudeau ainsi que plusieurs nièces et neveux.

Le salon mortuaire Desjardins était chargé des arrangements funéraires.

REMERCIEMENTS

Mme Anita Lambert et sa famille remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Jérôme-Pierre, soit par offrandes de messes, prières, fleurs ou assistance aux prières et aux funérailles. Merci aux abbés Gendron et Lavoie, aux enfants de choeur, aux membres de la chorale, aux porteurs, à l'organiste, ainsi qu'à ceux et celles qui ont préparé le goûter servi après les funérailles.





Les petites annonces

À LOUER - SAINT-BONIFACE - RUE NOTRE-DAME - Appartement de 2 chambres à coucher au 1er étage d'un duplex de 15 ans. Cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau et place de stationnement inclus. Libre le 1er juillet. Composer le 233-3161 du vendredi matin au dimanche matin.
4-584-5 C

À LOUER - Appartement de 3 chambres à coucher dans la région du Parc Windsor, $196.00 par mois. Stationnement, buanderie et services publics inclus. Libre le 1er mai. Téléphonez à John, au 668-6807.
2-570-JNO

À LOUER - Terrain pour stationner une roulotte - Lac Manitoba - Composer 257-3235.
5-602-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - RUE NOTRE-DAME - Appartement d'une chambre à coucher au sous-sol d'un duplex de 15 ans. Cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau et place de stationnement inclus. Libre le 1er juillet. Composer le 233-3161 du vendredi matin au dimanche matin.
4-585-5 C

À LOUER - NORWOOD - Appartement de 1 chambre à coucher, nouvellement décoré. Idéal pour adulte tranquille. Composer 775-1439 après 19 heures.
3-576-JNO

À LOUER - SAINT-FRANÇOIS XAVIER - Maison dans le village. 3 chambres à coucher. Près de l'école. Garage. Libre immédiatement. Téléphonez à Arthur Breland au 1-864-2615, ou à Victor Cyr au 1-864-2766.
4-588-JNO

À LOUER - 457, RUE JEANNE D'ARC - Appartement de deux pièces, cuisine et chambre à coucher, meublé. Libre.
5-599-JNO

À LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher dans région du Parc Windsor. $168.00 par mois, stationnement, buanderie et services publics inclus. Libre le 1er mai. Téléphonez à John au 668-6807.
2-569-JNO

À VENDRE - SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Endroit privé. Grande maison de revenu, 5 chambres à coucher plus appartement de 3 pièces. Idéale pour famille. Près autobus. Composer 247-7146.
5-608-JNO

À VENDRE - Renault R12 TL. Servo-freins, pneus radiaux, 4 vitesses, fini "Poly Shine", 38,000 milles. En excellent état. $2,100. Composer 256-4468.
5-605-5 C

À VENDRE - 20 à 25 couvre-lits soit en coton ou en fortrel, piqués à la machine et faits à la maison. Pour lit simple, lit double et lit "Queen Size". de $35.00 à $75.00. Composer 1-433-7295.
48-546-JNO

À VENDRE - Voiture Renault 12L, 1974. En très bon état. 57,000 milles. Prix à discuter. Composer 233-8285 le soir.
3-574-JNO

HOMME DE 45 ANS - PROFESSIONNEL ET DANS LES AFFAIRES - Désire rencontrer demoiselle entre 33 et 37 ans. Doit être sérieuse, de bon caractère, intelligente et posséder une bonne instruction. S'adresser à: Boîte 603, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface.
5-603-6 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-NORBERT - Maison de 2 niveaux, 5 ans, 4 chambres à coucher, sous-sol complet, garage attenant, cour clôturée. Située près de l'école française. Composer 269-5108 après 17 heures.
5-600-JNO

MAISON À VENDRE - SOUTHDALE - 2 Edgemont Drive, donnant sur boulevard Beaverhill. 1,544 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salle familiale, salon, salle à manger, foyer en brique, fenêtres et portes de patio "tripane", aspirateur central, climatiseur central, garage double, grand lot et beaucoup d'autres commodités. Composer 256-7818 après 6 heures. Pas d'agent.
3-578-JNO

À VENDRE À SAINTE-ANNE - RUE CENTRALE - Maison de trois chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse inclus. Appartement au sous-sol. Garage double. Prix raisonnable. Composer 422-5207.
5-601-10 C

À VENDRE - Voiture sport Opel G.T. en excellent état. La carosserie et le mécanisme ont été modifiés. Composer 233-0119.
5-604-6 C

VENTE PRIVÉE - Rue Louis Riel - Maison de 4 chambres à coucher près du collège, hôpital Saint-Boniface et de toutes commodités. Composer 233-0517.
5-607-6 C

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

"CORRESPONDANTS" Jeune femme, âme maternelle non épanouie, divorcée, 5'7", taille moyenne, belle apparence, libre, cultivée, aime les enfants, bonne ménagère, possède connaissances agricoles. Désire seconder fermier honnête, travailleur, de 42 à 55 ans, avec ou sans enfants, ouvert au bonheur. But: SERIEUX. Ecrire à: Boîte 557, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.
1-557-6 P

DESIRE ACHETER, dans la région de Norwood ou de Saint-Boniface, un bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher, d'environ 20 ans, avec garage et grand lot. Pas d'agent. Composer 475-7938.
2-571-JNO

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

CHANGEMENT DE DATE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

LE 22 JUIN 1979, WINNIPEG (MANITOBA)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra son audience publique au Winnipeg Inn, 1, place Lombard, Winnipeg (Manitoba) **à partir du 15 juin 1979 à 10 h 00** et non du 22 juin 1979 tel qu'annoncé antérieurement.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

OTTAWA
le 20 avril 1979.

CRTC - Avis public 1979-53

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

CHIROPRACTICIENS

COMPTABLES

OPTOMÉTRISTES

FERBLANTIERS

TRANSPORTS

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

RECHERCHE DEUX CONCIERGES

Adressez-vous au:

Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

SAVIEZ-VOUS QUE....

- **La Fondation Radio Saint-Boniface**, depuis sa création en 1973, a déjà versé à des groupes, associations et individus francophones de la province plus de $90,000.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** avait au 31 décembre 1978 un actif se chiffrant à $305,656.11.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est dirigées par un conseil d'administration de seize (16) membres.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est une organisation fiduciaire sans but lucratif qui peut recevoir des dons et émettre des reçus pour fins d'impôt.
- **Pour toutes contributions ou renseignements** concernant une aide financière écrivez à:

LA FONDATION RADIO
SAINT-BONIFACE INC.
Case postale 102
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Agence canadienne de développement international — Canadian International Development Agency

POSTES À COMBLER DANS LE SECTEUR AGRICOLE

NIGER, AFRIQUE francophone

Dans le cadre d'un projet d'assistance technique, **l'Agence canadienne de développement international** s'engage à fournir du personnel canadien à titre de conseillers techniques à quelques ministères nigériens, plus spécifiquement au ministère du développement rural (MDR).

C'et à l'intérieur de **l'INRAN (Institut national de Recherche en Agronomie du Niger)**, un organisme de ce ministère **(MDR)**, que les candidats choisis pour ces postes travailleront pour une période de 24 mois à compter de septembre 1979. Le lieu d'affectation sera Niamey, la capitale du Niger.

Zootechnicien-DHR-9088

Conseiller technique rattaché au Cabinet du Ministre du développement rural. Les principales fonctions seront de planifier le développement rural dans le secteur zootechnie; élaborer des projets découlant de cette planification et enfin de contrôler le déroulement de ces projets.

Les candidats doivent posséder une maîtrise en agronomie spécialisée en zootechnie doublée d'une expérience minimum de 3 ans sur le marché du travail.

Ingénieur rural -DRH-9091-

Membre de l'équipe canadienne au Ministère du développement rural, le candidat sera appelé à travailler en collaboration avec le Service du génie rural. Les tâches se résument comme suit: élaboration de la politique générale de développement de la production rurale, établissement de projets découlant de la planification et enfin le contrôle de la réalisation de ces projets.

Les candidats devront posséder une maîtrise en génie rural et une expérience minimale de 3 ans sur le marché du travail.

Toute demande de renseignements additionnels ou candidature à l'un de ces deux postes devront être envoyées avant le **31 mai 1979** en spécifiant le nom du poste et le numéro de référence DRH-9088 ou DRH-9091, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
200, Promenade du Portage
Hull, Québec
K1A 0G4

AIDE-INFIRMIÈRE

Poste offert pour une aide-infirmière à temps plein à l'hôpital Notre-Dame, commençant le 14 mai 1979. Avantages sociaux d'après le contrat C.U.P.E.

Préférence sera donnée aux candidates qui ont terminé un cours valide **"Aide-Infirmière"** ou qui sont actuellement inscrites à un tel cours. La candidate doit être consentante à travailler dans les équipes de jour, de soir et de nuit.

Veuillez soumettre votre offre de service avant **le 7 mai à:**

Ulysses Lahaie
Directeur des soins infirmiers
Hôpital Notre-Dame
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Composez: 248-2308 ou 248-2112



Collège Mathieu
Coéducation Bilingue

Offre d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Entrée en fonction à la mi-juillet

Salaire à négocier

faire parvenir votre demande au

Comité d'embauche
Collège Mathieu
a/s Gilles Piché
Gravelbourg, Saskatchewan
S0H 1X0

La "Manitoba Teachers' Society"

demande

un(e) COORDINATEUR(TRICE) POUR LE PROJET DE LANGUE FRANÇAISE

Le poste est offert pour une durée d'un an, d'août 1979 à juillet 1980, et selon la continuité du financement, le contrat sera renouvelable pour un maximum de deux années supplémentaires.

Le projet, financé à la fois par la M.T.S. et le gouvernement fédéral, est destiné à informer parents, professeurs et commissions scolaires des dispositions légales concernant l'éducation française au Manitoba, des ressources financières disponibles, de la valeur éducative des programmes et à aider, dans leur développement professionnel, les professeurs impliqués.

Le candidat devra posséder les qualifications suivantes:

- diplôme universitaire
- expérience dans l'enseignement
- capacité de travailler en anglais et en français
- être familier avec l'éducation au Manitoba
- avoir une automobile à sa disposition et être prêt à voyager et à tenir des conférences en public
- être capable de préparer communications et autres documents relatifs au projet

Échelle de salaire: $26,402.00 - $36,937.00

Sept augmentations par an

Position sur l'échelle à déterminer.

Pour de plus amples informations concernant les conditions d'emploi, contacter le Secrétaire-général.

Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 11 mai 1979 et doivent comporter deux lettres de référence.

À adresser au:

Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society,
191, Harcourt Street
Winnipeg, Manitoba
R3J 3H2

Fermiers et Entrepreneurs

Pour les réparations d'injection d'essence à diesel, nous sommes à votre service.

Aussi, pièces de moteur peuvent être obtenues sur commande. Appelez Gilles à: 1-736-4037.

INFIRMIÈRE

L'hôpital Notre-Dame a un poste pour une infirmière praticante licenciée (L.P.N.) pour une durée de six (6) mois, commençant le 1er juin 1979.

Avantages sociaux et salaires d'après le contrat M.O.N.A. La position en deviendre peut-être une de temps partiel après le 1er décembre 1979.

Veuillez soumettre votre offre de service avant **le 15 mai 1979** *à:*

Ulysses Lahaie
Hôpital Notre-Dame
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Composez: 248-2308 ou 248-2112

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche

D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

Fonctions:

- Réception
- Dactylographie
- Imprimerie sur Xerox
- Travail général de bureau

Salaire:

Négociable suivant les qualifications

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 mai, date de la fermeture du concours, à:

Mme Jacqueline Thioux
Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tél.: 233-4915



Agence canadienne de développement international — Canadian International Development Agency

PROFESSEURS d'enseignement technique et professionnel

(Langue espagnole requise)

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) étend son programme en Amérique latine et désire établir un répertoire de professeurs capables de dispenser en espagnol des cours techniques et professionels en menant à l'apprentissage d'un métier.

Titres et qualités:

- Au moins cinq ans d'expérience dans l'enseignement technique et professionel
- Citoyenneté canadienne et bonne santé.

Les candidats intéressés et qualifiés sont priés de présenter leur demande **par écrit uniquement,** et précisant leurs titres ainsi que leur expérience pertinente, à l'adresse suivante:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Agence canadienne de développement international
Dossier HRD 9060
200, Promenade du Portage
Hull, Québec
K1A 0G4

[*Location de camions "U-haul" et de remorques*]

PINE GROVE ENTERPRISES LTD.

230, rue Marion
Saint-Boniface



Téléphone:
233-0500

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Projet:

Construction de 106 logements pour militaires et services extérieurs, bfc Shilo, Man.

Dossier: SL 950 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

MERCREDI LE 6 JUIN 1979

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou en téléphonant à l'indicatif régional 613 - 998-9549 ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. On peut se procurer les documents pour présenter la soumission dans les deux langues officielles.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué aux documents, devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense
(1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Projet:

Revêtement d'asphalte à la piste d'envol 12L-30R, bfc Portage la Prairie, Man.

Dossier: PP 997 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

MERCREDI LE 30 MAI 1979

des soumissions sous plis cacheté dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou en téléphonant à l'indicatif régional 613 - 998-9549 ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. On peut se procurer les documents pour présenter la soumission dans les deux langues officielles.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué aux documents, devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense
(1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

OTTAWA, le 20 avril 1979:

Le C.R.T.C. a apporté aujourd'hui un certain nombre de modifications à sa politique sur la radio M.F. et à ses pratiques administratives. Il a de plus proposé certains changements au règlement sur la radio M.F. La mise en application de la politique du Conseil a atteint sa phase finale. Certaines mises au point s'imposent en vue de compléter l'implantation de la politique entrée en vigueur en même temps que les règlements sur la radio M.F., le 6 septembre 1976.

Les trois modifications proposées au règlement sur la radio M.F. permettraient à des titulaires de licences jumelées d'entreprises de radiodiffusion M.A. et M.F. de diffuser simultanément, dans certaines circonstances, des émissions de grand intérêt public, telles que les élections; elles permettraient aux stations M.F. d'inclure certains avis d'intérêt public dans leurs émissions de premier plan; et elles simplifieraient les règlements relatifs à la publicité permettant une plus grande liberté de diffusion des commerciaux sans toutefois augmenter la quantité de publicité permise.

Dans le cas des pratiques administratives, les modifications proposées visent à préciser certaines définitions des critères de base qui servent à évaluer la programmation des stations en fonction de leur promesse de réalisation.

Dans le présent avis public, le Conseil signale également que, pour ce qui est des changements proposés, il a tenu compte des observations des membres de l'auditoire, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, des producteurs indépendants d'émissions et de radiodiffuseurs particuliers. De même, pour tout changement subséquent au Règlement sur la radiodiffusion (M.F.), le public sera invité à faire des observations.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du texte intégral de cet avis public au bureau du CRTC, l'Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec), au bureau régional de l'Ouest, pièce 1130, 701, rue Georgia ouest, Vancouver (Colombie-Britannique), au bureau régional de Montréal, pièce 2114, 800, place Victoria, Montréal (Québec) et au bureau régional de l'Atlantique, pièce 428, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Écosse).

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

DEMANDES DE NOUVELLES STATIONS MF PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA DEUXIÈME ÉTAPE DE LA POLITIQUE MF

Lors de la récente audience publique en vue du renouvellement de ses licences de réseau, la Société Radio-Canada a exposé au Conseil ses projets à long terme en vue d'accroître les services radiophoniques de ses réseaux, conformément au mandat que lui donne la Loi sur la radiodiffusion, et a indiqué qu'elle considère le fait de réserver des fréquences MF comme un prérequis à l'élaboration d'un projet d'ensemble et significatif.

Le Conseil est d'avis qu'il faudrait allouer à la Société le temps suffisant pour élaborer et compléter ses projets à cet égard, y compris la détermination des fréquences qu'elle considère nécessaires pour l'élaboration de ces services.

Ceci permettra également au Conseil d'étudier les répercussions de cette demande sur l'ensemble des besoins du système de la radiodiffusion canadienne.

En conséquence, afin de ne pas menacer les intérêts des requérants ou leur nuire par des retards indus, le Conseil continuera à s'occuper des demandes déjà entendues ou inscrites à des audiences publiques d'ici le 30 juin 1979 inclusivement. Les interventions soumises par la Société Radio-Canada soulevant l'incompatibilité présumée de certaines demandes avec ses projets, seront étudiées attentivement par le Conseil avant qu'il ne rende ses décisions. Cependant, le Conseil ne lancera pas d'autres appels de demandes de licences MF privées, dans le cadre de la deuxième étape de sa politique MF, avant la fin de la présente année.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

OTTAWA
le 18 avril 1979

CRTC - Avis public 1979-51.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Run Rés.: 233-8498

SOUTHDALE
OUVERT AU PUBLIC
47 BRERETON
13 À 16 HEURES LE DIMANCHE 6 MAI 1979

Bungalow de 3 chambres à coucher construit par "Dumas". En très bon état. Garage double. Situé sur un très beau lot. Salon, salle à manger, grande cuisine moderne avec "dinette", broyeur à déchets, belles armoires en chêne. Salle de bains de 3 pièces donnant sur chambre à coucher principale, plus une autre salle de bains de 4 pièces. Comprend aussi 2 chambres à coucher supplémentaires au sous-sol. Décoré avec goût.

SAINT-BONIFACE

Maison excellente, 1 1/2 étage, située dans une région tranquille. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger et 2 salles de bains. Serait une maison idéale pour jeune couple ou pourrait rapporter un très bon revenu comme 2 appartements séparés. On demande un prix pour vente rapide. **soit $27,500**

SAINT-BONIFACE

Bonne maison attrayante, 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, très bien située. Pour la première fois sur le marché au prix de $27,500 pour vente rapide.

SAINT-BONIFACE **$32,500**

Bonne propriété de revenu située sur un beau lot et comprenant 2 appartements séparés. Pourrait être facilement convertie en maison de famille. Sous-sol complet et garage. Près de la plupart des commodités dans une région résidentielle tranquille.

NORWOOD **RUE HILL**

Bungalow de 2 chambres à coucher, salle à manger, sous-sol complet. Garage. Nouvellement sur le marché. On demande seulement $39,500.00.

NORWOOD

Propriété de revenu très différente, 1 1/2 étage. Bien située sur un grand lot zoné R4 et comprenant 4 appartements privés. Peut rapporter un très bon revenu avec plus de 2,000 pieds carrés au 1er étage et immense sous-sol complet non fini. Vaut la peine d'être visitée.

Doit être vendu - Bon bungalow de 2 chambres à coucher plus garage sur lot de 50 pieds. 2 salles de bains. Sous-sol complet. Pourrait aussi servir comme revenu. On demande des offres pour ce joli bungalow.

TRANSCONA

Cette maison de style très différent comprend 2 étages, escalier en spirale, grande cuisine avec espace pour les repas, salle de toilette de 2 pièces au 1er, salle de bains de 5 pièces au 2e. Garage double attenant.

SAINT-BONIFACE

Si vous désirez un bon bâtiment pour entreprendre un commerce sur le boulevard Provencher, zone C2, appelez-nous.

Nous avons aussi des propriétés de bon investissement à prix variés qui vous satisferaient certainement.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

BOUCHARD REALTY

433-7502

Saint-Pierre-Jolys

SAINT-PIERRE - Propriété de 4 acres donnant sur la rivière. 1 1/2 mille du village. Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, draperies, lave-vaisselle, foyer, salle de loisirs. Garage double complètement fini.

PLAGE DE SAINT-MALO - Beau chalet de 3 chambres à coucher, isolé et air climatisé. Sur beau grand lot boisé.



175, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-0271

SAINTE-ROSE-DU-LAC

960 acres à 11 milles à l'est de Sainte-Rose - 2 maisons, écurie, plusieurs bâtiments et machinerie inclus. On demande $200.00 l'acre.

POWERVIEW

Couvent de 17 pièces comprenant 12 chambres à coucher, salle, cuisine. En très bon état.

SAINT-BONIFACE

317 Cathédrale - Belle maison rénovée. Prix modique. Pour plus amples renseignements, téléphonez à René-E. Toupin au 233-0271 le jour, ou au 668-9697 le soir.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Très joli duplex. 2 appartements de 2 chambres à coucher, cuisine, salle à manger et salon. Décoré avec goût. Prix réduit. Téléphonez à Armand Durand, rés. 256-6960, ou bur. 233-0271.

A.E. LEPAGE
OLDFIELD, KIRBY & GARDNER
28, boul. Lakewood, Saint-Boniface
Tél.: 257-3366

RÉDUCTION FORMIDABLE

SOUTHDALE **$34,900**

Le prix de cette confortable maison de 3 chambres à coucher, 840 pieds carrés, a été réduit de $4,000 pour vente rapide. Soyez le premier à profiter de ce prix exceptionnel en téléphonant à Suzanne Carrière, rés. 253-8569, bur. 257-3366 ou à Rita Lacroix, rés. 256-2078.

"TOWNHOUSES" **OUVERTES AU PUBLIC**

201-4, av. Rose (donnant sur ch. Sainte-Anne)

Huit maisons toutes neuves ouvertes pour votre inspection personnelle. Dimanche entre 14 et 17 heures. Prix formidable: $36,900. Foyer ouvert, tapis dans toutes les pièces, grande cuisine de famille et appareils ménagers, 3 chambres à coucher, plaque de stationnement, près de toutes les commodités. Pour plus de renseignements, téléphonez à Rita Lacroix au 256-2078 ou 257-3366.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, - 233-7963

SAINTE-ANNE, MANITOBA **$48,000**

Grand bungalow de 4 chambres à coucher, sous-sol fini, garage double de dimensions au-dessus de la moyenne et comprenant un atelier de travail. Le tout sur un très grand lot. Prix au-dessous du prix de remplacement. J'ai aussi plusieurs lots pour construction dans le village de Sainte-Anne - à partir de $7,500 et plus. Pour plus de renseignements, téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou au 284-6458.

RICHER, MANITOBA **79.5 ACRES**

Lot de pâturage avec 10 mangeoires et abris, étable, maison pour domestique. Lot approprié pour 1,800 bestiaux. Idéal pour personne dans le commerce du bétail. Pour plus de renseignements. téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou au 284-6458.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

TÉL.: 257-2570

DANIS REALTY LTD.

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.
"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

TÉL.: 257-2570

JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS
LE DIMANCHE 6 MAI 1979

MESSAGE DU PAPE

C'est la première fois que le nouveau pape s'adresse à vous à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de prière pour les Vocations.

Avant toute autre chose, tournons, vous et moi, notre souvenir affectueux et plein de reconnaissance vers le regretté pape Paul VI. Reconnaissance, parce qu'il a, pendant le Concile, institué cette Journée de prière pour toutes les vocations qui impliquent une consécration spéciale à Dieu et à l'Eglise...

À son exemple, je m'adresse à vous aujourd'hui, en cette seizième Journée mondiale, pour vous confier trois points qui me tiennent particulièrement à coeur, trois mots d'ordre en quelque sorte: prier, appeler, répondre.

1. Avant tout, **PRIER.** Si le Christ lui-même nous a commandé de prier à cette intention, c'est qu'il s'agit là d'une chose vraiment importante: "Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson" (Mt 9,38). Que cette Journée soit un témoignage public de foi et d'obéissance au commandement du Seigneur. Célébrez-la donc dans vos cathédrales: l'Evêque et son clergé, les religieux, les religieuses, les missionnaires, les aspirants au sacerdoce et à la vie consacrée, le peuple, les jeunes, beaucoup de jeunes. Célébrez-la dans les paroisses, dans les communautés, dans les sanctuaires, dans les collèges et là où il y a des personnes qui souffrent. Que s'élève de toutes parts dans le monde cet assaut vers le ciel, pour demander au Père ce que le Christ a voulu que nous demandions.

Que ce soit une Journée pleine d'espérance! Qu'elle nous trouve réunis, comme dans un Cénacle universel, "assidus et en plein accord dans la prière... avec Marie, la Mère de Jésus" (Ac 1,14), attendant avec confiance les dons du Saint-Esprit! En effet, sur l'autel du sacrifice eucharistique autour duquel nous nous resserrons pour prier, c'est le Christ lui-même qui prie avec nous et pour nous, il nous assure que nous obtiendrons ce que nous demandons: "Si deux d'entre vous se mettent d'accord sur la terre pour demander quelque chose, mon Père qui est dans les cieux vous l'accordera. Car là ou deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mt 18,19s).

2. **APPELER.** Le Christ, qui a ordonné de prier pour les ouvriers de la moisson, les a aussi appelés personnellement. Les paroles de son appel sont conservées dans le trésor de l'Evangile: "Venez à ma suite et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes" (Mt 4,19). "Viens et suis-moi" (Mt 19,21). "Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive" (Jn 12,26).....

3. **RÉPONDRE.** Je m'adresse particulièrement à vous, les jeunes. Bien plus, je voudrais parler avec vous, avec chacun d'entre vous. Vous m'êtes extrêmement chers, et j'ai une grande confiance en vous. Je vous ai appelés l'espérance de l'Eglise et mon espérance.

Rappelons-nous ensemble quelques vérités. Le trésor de l'Evangile conserve les belles réponses faites au Seigneur par ceux qu'il appelait. Celle de Pierre et d'André, son frère: "Et aussitôt, laissant là leurs filets, ils le suivirent" (Mt 4,20). Celle du publicain Lévi: "Laissant tout, il se leva et le suivit" (Lc 5,28). Celle des Apôtres: "Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle" (Jn 6,68). Celle de Saul: "Que veux-tu que je fasse, Seigneur?" (Ac 22,10). Depuis l'époque de la première annonce de l'Evangile jusqu'à nos jours, un nombre immense d'hommes et de femmes ont donné leur réponse personnelle, leur réponse libre et consciente au Christ qui appelle. Ils ont choisi le sacerdoce, la vie religieuse, la vie missionnaire comme but et comme idéal de leur existence. Ils ont servi le Peuple de Dieu et l'humanité avec foi, avec intelligence, avec courage, avec amour. Voici maintenant votre heure. C'est à vous de répondre...

La réponse que beaucoup d'entre vous peuvent donner est adressée personnellement au Christ qui vous appelle à ces grandes choses.

Jean-Paul II

MESSAGE DE MGR L'ARCHEVÊQUE

Il arrive qu'un jeune me confie, plutôt timidement, qu'il est disponible pour le service exclusif de Dieu et de ses frères. Il souhaite de mieux discerner cet appel qui l'habite maintenant, mais il est prêt à chercher la voie que lui trace Jésus Christ en son Eglise.

Cette démarche du jeune fait aussitôt surgir en moi une louange au Seigneur, car je reconnais que Jésus veut lui confier un nouveau don de l'Esprit. S'engager lucidement à la suite du Maître témoigne déjà qu'un amour puissant est passé du Coeur de Jésus en celui de son serviteur.

Oui, Jésus aime véritablement son peuple! Ne lui accorde-t-il par une variété de dons spirituels selon l'ampleur de la mission et des besoins que l'Eglise porte aujourd'hui? Mais à l'invitation de Jésus "Viens et suis moi" doit correspondre une liberté personnelle qui ne se rend joyeusement qu'à la voix reconnue du Bon Pasteur. Il est évident qu'une foi généreuse est requise pour acquiescer à cet appel exigeant selon l'Evangile. Puis, il faudra le temps de la croissance, et il y aura aussi le temps de la fidélité à toute épreuve. A l'origine de ce don divin de la vocation, que seule une acceptation libre et amoureuse fait fructifier, Jésus affirme qu'existe son amour de prédilection: **"Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis..." (Jn 15,16).**

En reconnaissance de ces dons inestimables, et en particulier des appels au sacerdoce et à la vie religieuse, que Jésus accorde à sa Communauté d'aujourd'hui, nous désignons et célébrons un "dimanche des vocations". Soyons dans la joie et bénissons le Seigneur.

Je souhaite que toi aussi, cher ami, tu y accorderas attention et accueil. Veuille prolonger ce regard de foi en une prière de louange à Jésus, en Lui faisant confiance: Il a la sollicitude incessante de l'avenir de l'Eglise et de toutes les vocations dont elle a besoin pour qu'Il soit effectivement "le Rédempteur de l'Homme", selon la lettre-programme du pape Jean-Paul II, au début de son ministère pontifical.

Antoine Hacault
archevêque de Saint-Boniface

LA COMMISSION DIOCÉSAINE DES VOCATIONS

La Commission diocésaine des vocations est un organisme composé d'un représentant de chaque zone pastorale, d'un représentant de chaque communauté religieuse du diocèse et d'un couple laïc, au total vingt-quatre membres. Cette Commission, se réunissant tous les mois, a pour objectif de sensibiliser les chrétiens aux divers aspects de la vocation religieuse et sacerdotale.

La vocation c'est toujours la rencontre de Dieu et de l'homme, de Dieu qui appelle et de l'homme qui répond. Dieu peut appeler directement, mais souvent Il se sert d'intermédiaires pour éveiller chez le jeune ce germe du don de soi et l'inciter à être à l'écoute de Dieu. C'est à quoi veut tendre cette Commission.

Entre autres moyens à sa disposition, celui par excellence c'est d'abord la prière. **"Priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson"**, n'est-ce pas le conseil même du Maître? A cet effet, la Commission encourage, demande instamment des prières de la part de tous les chrétiens. **"La Journée mondiale des vocations"** en est un temps fort.

A l'occasion de cette journée, qui aura lieu cette année le dimanche 6 mai, la Commission a préparé un dossier spécial qu'il distribue dans toutes les paroisses et dans les écoles qui en font la demande. C'est un instrument qui veut répondre aux besoins de chacun.

La vocation c'est l'affaire de tous. Le devoir de la cultiver revient à la communauté toute entière, principalement à la famille, à la paroisse, aux éducateurs. De nos jours ce n'est pas une tâche, un devoir facile. Souvent on ne sait où commencer. Afin d'aider ceux-ci, la Commission diocésaine a mis sur pied un "projet-contact". Il s'agit de rencontrer les intéressés, tant les responsables que les jeunes pour y établir un dialogue sur la vocation, ce qu'elle est, comment percevoir l'appel divin, comment cultiver cette vocation, comment y répondre et autres. Ces rencontres pastorales commencent par la Célébration eucharistique.

La Commission diocésaine des vocations compte beaucoup sur l'effort de chaque chrétien du diocèse, car "la moisson est grande et les ouvriers sont peu nombreux".

SOEUR JACQUELINE ST-YVES, S.G.M.

"ALLEZ, VOUS AUSSI, À MA VIGNE..." (Mat 20,4)

Ta carrière n'est pas à la dimension de ta soif?
Parfois tu rêves de faire plus?
Prêtre? missionnaire?
Fantaisies d'adolescents?
Aies-en le coeur net, téléphone ou écris à:

Odilon Larochelle, ptre
622, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2B4
Téléphone: 247-9851, poste 50



audience générale du mercredi 25 octobre 1978

PHILOSOPHAT

Tu as terminé ta douzième année?
Tu as les qualités nécessaires pour te mettre au service de tes frères?
Tu veux avoir une bonne influence?
Tu aimes à te dépenser?
Tu as tout ce qu'il faut pour devenir prêtre, diacre, missionnaire...
Pourquoi pas?

Ne tarde pas, écris ou téléphone à:

Odilon Larochelle, ptre
622, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2B4
Téléphone: 247-9851, poste 50

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-BONIFACE

Son but:

Accompagner les jeunes dans leur recherche de vocation et les rendre capables de répondre à l'appel aux divers services et ministères de l'Eglise.

Ses moyens:

En étroite collaboration avec le milieu familial, le Séminaire veut contribuer à la formation physique et spirituelle, intellectuelle et morale d'étudiants (garçons) de la 9e à la 12e année du secondaire. A travers la vie de groupe et la présence d'animateurs adultes, les jeunes apprennent à être des chrétiens responsables et ouverts aux autres.

Pour plus de renseignements s'adresser à: **Léonce Aubin, ptre ou Marcel Chaput, ptre 615, rue Laflèche, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 0C9 Au téléphone: 233-2783**

Saviez-vous que, dans le diocèse de Saint-Boniface, il y a:

- **97** prêtres diocésains, dont seulement 5 sont retirés; donc tous les autres sont actifs dans le diocèse ou ailleurs.
- **4** diacres permanents, donc qui n'aspirent pas à la prêtrise.
- **4** diacres permanents aux études.
- **9** jeunes hommes au Grand Séminaire.
- **8** étudiants au Philosophat.
- **5** novices dans des communautés religieuses de femmes.
- **4** novices dans des communautés religieuses d'hommes.

VENEZ AVEC MOI...je ferai de vous des pêcheurs d'hommes (MT 4, 19)